

vivre ensemble

LE NEUBOURG

JOURNAL MUNICIPAL - N° 65 - JUILLET 2016



Fête Musicale



Chœurs d'Hommes



Les Estivales

Le mot du maire

Notre ville est très souvent citée par bon nombre de personnes comme une commune vivante et animée. Tous les mois, au minimum une animation est organisée soit par la municipalité, soit par une association, ce qui amène de nombreuses familles dans notre cité, comme cette année, entre autres, le Comice Agricole en mars et les Rétros du Plateau en avril.

Nous souhaitons que de plus en plus de personnes puissent s'investir dans le bénévolat et rejoignent les diverses associations qui rencontrent des difficultés croissantes à recruter de nouveaux membres. Pourtant, quelle satisfaction d'appartenir à une association, à un club ; cela permet à chacun, venu d'horizons différents, de pouvoir échanger et s'investir vers un objectif commun.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde très individualiste qui oublie le mot « solidarité ». Nous rencontrons des familles isolées que nous devons soutenir afin que leurs enfants puissent profiter des activités proposées par la ville. Cela se concrétise dans un premier temps, par la gratuité des Temps d'Activités Périscolaires. Nous arrivons au terme de notre premier semestre 2016 avec la réalisation de nouveaux travaux de construction, d'amélioration et d'aménagement de l'espace public.

- l'éclairage de l'église
 - la création d'un espace fitness derrière la Maison du Tourisme et d'une nouvelle aire de jeux rue Bioche
 - la réfection du troisième tronçon de la place Dupont de l'Eure
 - les travaux de branchements individuels au réseau d'assainissement des eaux usées du quartier Nord-Ouest.
 - la rénovation de la rue du Val Séry après enfouissement des réseaux et remise en état des conduites d'eau potable.
- D'autres réalisations débuteront courant du second semestre, dont :
- l'aménagement de la rue des Monts Rotis
 - l'enfouissement des réseaux et la modification de l'éclairage public rue Bioche.

Des travaux d'entretien et de rénovation concernant nos structures sportives et qui étaient restés en attente, sont en voie de

réalisation, dont la réfection complète des deux tennis couverts. La restauration du terrain de Football synthétique est également à l'étude.

Actuellement, nos finances sont remises à flot, mais il faut rester vigilant ; elles doivent être utilisées en fonction des priorités.

D'ici l'automne, nous aurons confirmation du Président du Conseil Départemental du choix :

- de l'architecte pour la construction du deuxième collège, face à la piscine, pour la rentrée 2019
 - de l'implantation de la nouvelle caserne des pompiers ; ainsi, nous pourrions reparler du devenir des anciens jardins familiaux.
- En ce qui concerne la nouvelle déchetterie, à l'état de projet et compétence de la Communauté de Communes, malgré les rumeurs, je précise qu'il n'est pas envisageable de l'implanter à l'entrée du Neubourg ; nous sommes bien conscients des problèmes d'environnement.

Pour ce qui relève de la sécurité, la vidéo protection est opérationnelle ; d'autres caméras seront installées progressivement, en centre-ville et aux abords des écoles.

A travers ce tour d'horizon, vous pourrez constater que le Neubourg ne reste pas immobile. Aujourd'hui, certes il faut aller de l'avant, mais tout ne se réalise pas aussi rapidement qu'il serait souhaitable et beaucoup de projets sont en attente, faute de finances suffisantes et de subventions.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'évoquer ces sujets à travers nos réunions de quartier qui reprendront début octobre.

En attendant, je vous souhaite au nom de la Municipalité, un bel été entouré de votre famille et de vos amis, avec une pensée pour les personnes seules, qui, je le rappelle ont toujours la possibilité de s'adresser à la Mairie en cas de besoin ; nous sommes toujours à leur écoute.



Marie-Noëlle
CHEVALIER
Maire

souvenirs

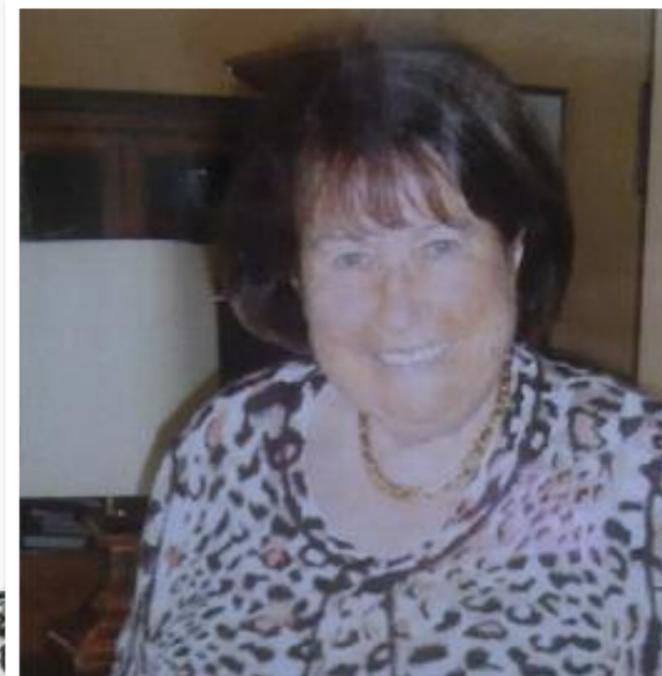
Hommage de la municipalité à Ginette Legouez

Madame Ginette Legouez, née en 1929 s'est éteinte le jeudi 10 mars 2016 à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 17 mars 2016 en l'église Saint-Paul du Neubourg.

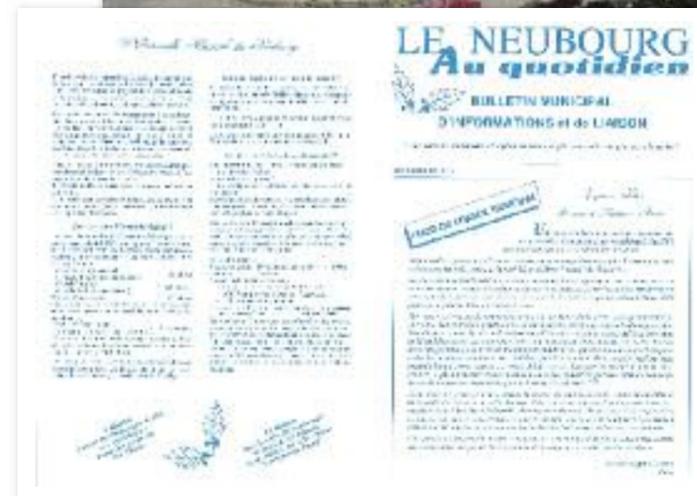
Madame Legouez a été la 4^e adjointe du Docteur Roger Barbat durant deux mandats : 1989 et 1995. Elle était en charge de la culture à la ville du Neubourg et présidait la commission : « Animation, culture, communication ». De ce fait, elle a été l'une des instigatrices du premier bulletin municipal trimestriel, intitulé : « Le Neubourg au quotidien » sorti fin juin 1989. Un bulletin d'informations qui traitait de projets, des réalisations de la commune et annonçait les événements futurs.

Par ailleurs, elle a aussi été à l'origine du Musée de l'Ecorché d'Anatomie dont elle a d'ailleurs été la première Présidente.

Ce musée a été fondé en 1995 avec l'aide de Messieurs Christian Meunier et Bernard Barral. Cet établissement représente désormais un patrimoine unique au monde.



La Municipalité du Neubourg tient à lui rendre hommage pour son dévouement à la commune.

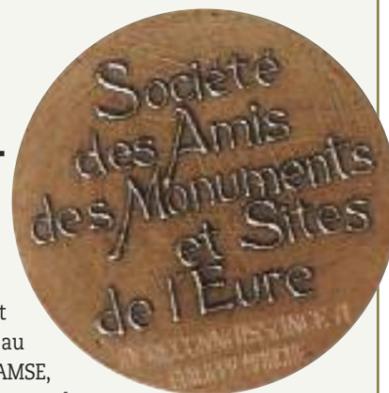


à l'honneur

Philippe Marche : Médaille d'honneur



Membre depuis 1986, Philippe Marche a su montrer son dévouement et son implication au sein de l'association AMSE, Amis des Monuments et des Sites de l'Eure. Pour le remercier, il s'est vu remettre la médaille d'honneur lors de l'Assemblée Générale du dimanche 13 mars 2016 à Bourgtheroulde-Infreville, en présence de diverses personnalités.



Accueil du public en mairie

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Police municipale

02 32 35 69 00 - 06 79 91 23 72

Communauté de communes du Pays du Neubourg

Tél. : 02 32 34 04 41

Fax : 02 32 67 71 86

mail : contact@paysduneubourg.fr

Hôtel de ville
Place Ferrand
27110 Le Neubourg
Tél. 02 32 35 17 33
mairie@le-neubourg.fr
www.le-neubourg.fr

Défilé en centre-ville



Les enfants des écoles maternelles et élémentaires étaient au rendez-vous pour le traditionnel carnaval des écoles, le vendredi 1^{er} avril.

Les trois écoles de la commune se sont retrouvées vendredi matin pour défiler sur la place et autour de l'église Saint-Paul. Les costumes cette année étaient confectionnés sur le thème des mondes enchantés, personnages de contes et autres créatures imaginaires. Les enfants ont pu alors se déguiser en super-héros, en princesses, en pirates ou bien en sorciers... C'est au total plus de 400 enfants, de la grande section de maternelle au CM2 qui ont défilé en cortège dans le centre-ville.

Une belle matinée festive pour les enfants mais également un plaisir partagé par les parents qui ont immortalisé cet événement avec quelques photos et/ou vidéos !

Conte musical

Le jeudi 12 mai s'est tenu dans la salle le Viking, un spectacle donné par les enfants : le conte musical «Le Petit Chaperon Rouge» de Nicole Berne. Il s'agit d'un projet culturel des six classes de l'école maternelle avec des professeurs de musique de l'Université Populaire. Le public était conquis !



Le verger conservatoire du Neubourg

C'est en 2015, que Madame Hucher de l'école Jean Moulin a proposé son projet au conseil municipal à savoir : la création d'un verger conservatoire pédagogique avec la plantation d'arbres, la fabrication de ruches, l'apprentissage de la taille des fruitiers, du greffage, la cueillette des fruits, la fabrication d'hôtels à insectes, etc...

Le verger conservatoire pédagogique se situe sur un terrain en bordure de la rue du Tour de Ville Nord. Celui-ci est destiné à la conservation et à la préservation d'anciennes variétés de fruits de notre région mais aussi à la sauvegarde de la vie animale en danger tels que les abeilles et les insectes. C'est au total six classes des écoles du Neubourg qui travaillent sur ce projet.

Les agents des espaces verts de la commune ont également été mis à contribution. En effet, ils sont en charge de la prépara-



Les CM2 ont visité les installations d'un apiculteur à Bérengenville la Campagne. Ils ont pu goûter aux produits de la ruche et ont reçu en cadeau une bougie faite de cire d'abeilles.



Les CE1 et CM2 s'occupent des abeilles en construisant notamment des ruches. Ils ont reçu récemment la visite d'un apiculteur et ont construit chacun une mini ruche au 1/50^e.

tion du sol, de la mise en place des bâches, des tuteurages et des palissages. En somme, ils s'occupent de l'entretien du terrain en général. Ils ont également construit un grand hôtel à insectes qui a été posé le vendredi 27 mai. Il sera rempli par les enfants de CP de Madame Aubert. Des professionnels de la ré-



Les CP/CE1 ont rempli des hôtels à insectes (biodiversité, pollinisation).



Les CM1/CM2 ont travaillé sur la haie fruitière, en plantant les premiers pommiers et fruitiers au cours du mois de mai.

collège de SEGPA sont aussi présents ainsi que l'entreprise NTN du Neubourg pour la mise en place et la fourniture des tuteurs et des attaches. Une mobilisation importante de différents acteurs de la commune qui permet une pérennisation et une évolution de ce verger conservatoire pédagogique du Neubourg.

Les CE2 ont travaillé sur la haie fleurie (pollinisation, miel, déco). Ils ont planté chacun un arbuste apporté à l'école par les élèves ou leurs parents : arbre à papillons, forsythia, cornouiller rouge, ceanote...

gion tels que pomologues, apiculteurs, menuisiers interviennent aussi en prodiguant des conseils et en aidant les enfants. Les Jardiniers de France participent également en accompagnant les enfants pour planter et greffer les arbres, pour planter des arbustes fleuris ou encore des boutures. Les élèves du



REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Bilan 2015/2016 et rentrée septembre 2016

La demi-journée supplémentaire a lieu le mercredi matin dans les écoles du Neubourg et les Temps d'Activités Péri-scolaires ou TAP sont réalisés de 15h00 à 16h30 le mardi et le vendredi ou le jeudi et le vendredi.

Quelques chiffres pour l'année 2015-2016

- Les TAP sont proposés sur une période de 9 semaines. Chaque enfant qui participe réalise donc gratuitement huit activités sur l'année.
- 59 séances TAP par semaine en moyenne sur les trois écoles.
- 41 intervenants différents dans l'année en activités culturelles (14), manuelles et artistiques (13), sportives (10) et citoyennes (4). A ces intervenants, il faut ajouter les six ATSEM, deux aides en maternelles, une référente chargée de la coordination pendant la séance dans chaque école et du personnel de garderie en cas d'absence d'un intervenant.

- Participation aux TAP sur la dernière période de l'année 2015-2016 :
 - à l'école maternelle F. Dolto : 83,7 % des enfants, (68 % PS, 92 % MS, 89 % GS).
 - à l'école élémentaire Jean Moulin : 84,6 % le jeudi et 84,1 % le vendredi,
 - à l'école élémentaire Dupont de l'Eure : 86 % le mardi et 86 % le vendredi.
- Coût annuel (sans les fournitures) : 200€ pour un enfant d'école élémentaire et 234€ pour un enfant d'école maternelle, soit un coût annuel de 114 000 €.
- Dotations de l'Etat de 50 € par enfant.
- Participation financière : CAF, les communes de Le Neubourg, Rouge-Perriers, Ville-sur-Le Neubourg, Sainte-Opportune du Bosc, Épreville-près-Le Neubourg, Crestot et Le Tremblay-Omonville.
- La garderie proposée le mercredi de 12 à 13h accueille moins de 20 enfants au niveau des 3 écoles.

La rentrée de septembre 2016

L'organisation actuelle sera poursuivie à la rentrée de septembre 2016. Les TAP seront donc réalisés de 15h à 16h30 :

- à l'école maternelle F. Dolto, le jeudi et le vendredi,
- à l'école élémentaire Dupont de l'Eure, le mardi et le vendredi,
- à l'école élémentaire Jean Moulin, le jeudi et le vendredi.

La périodicité de 9 semaines est maintenue ; chaque enfant pourra donc réaliser 8 activités dans l'année. L'enfant pourra poursuivre son choix d'activités. Cependant, il sera demandé de ne choisir qu'une seule activité sportive, par période, afin que tous les enfants aient accès au sport dans l'année.

Les TAP permettent une ouverture culturelle, sportive, artistique et citoyenne. Ces découvertes sont importantes et elles sont source d'épanouissement individuel de l'enfant. Le conseil municipal a décidé de poursuivre la gratuité pour l'année scolaire 2016-2017. Cette gratuité sera réexaminée dans un an.

Une aire de jeux rue Bioche



Les travaux de création d'une nouvelle aire de jeux située à proximité de la rue Bioche, accessible depuis le parking sont terminés. Cet aménagement respecte l'engagement pris par la municipalité de conserver une aire de jeux pour les petits, en centre-ville. Et ce, suite au déplacement vers l'Office de Tourisme de l'ancienne structure présente avant le chantier Secomile.

- Il a donc été prévu pour ce chantier :
- jeux
 - sols souples
 - clôture et portillon
 - cheminement piéton
- Montant : 41 000 € TTC

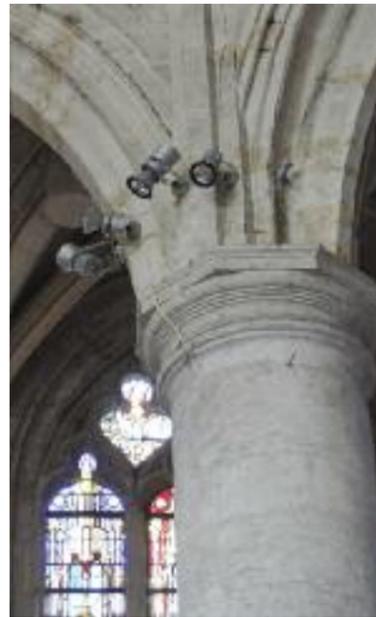
Le nouveau dojo

Le complexe sportif du Haut Phare dispose désormais d'un nouveau dojo en rez-de-chaussée où se tenait l'ancienne salle de tennis de table. Ce dojo est constitué : d'un espace de tatamis, de deux bureaux et d'un espace de rangement en mezzanine. Montant : 59 000 € TTC



Éclairage de l'Église

La 2^e tranche de l'éclairage de l'Église Saint-Paul est achevée. Il s'agit de l'éclairage général et architectural avec diverses mises en valeur : vitraux, balcon, nef, voutes, allée centrale, mobilier, etc...
Montant des travaux, fournitures et pose : 38 500 € TTC.



Espace Fitness Bodyboomers



Pose de 5 agrès sportifs Bodyboomers derrière l'Office de Tourisme :

- tripode,
- ascenseur,
- ski de fond,
- duo ciseaux,
- horloge,
- marcheur double.

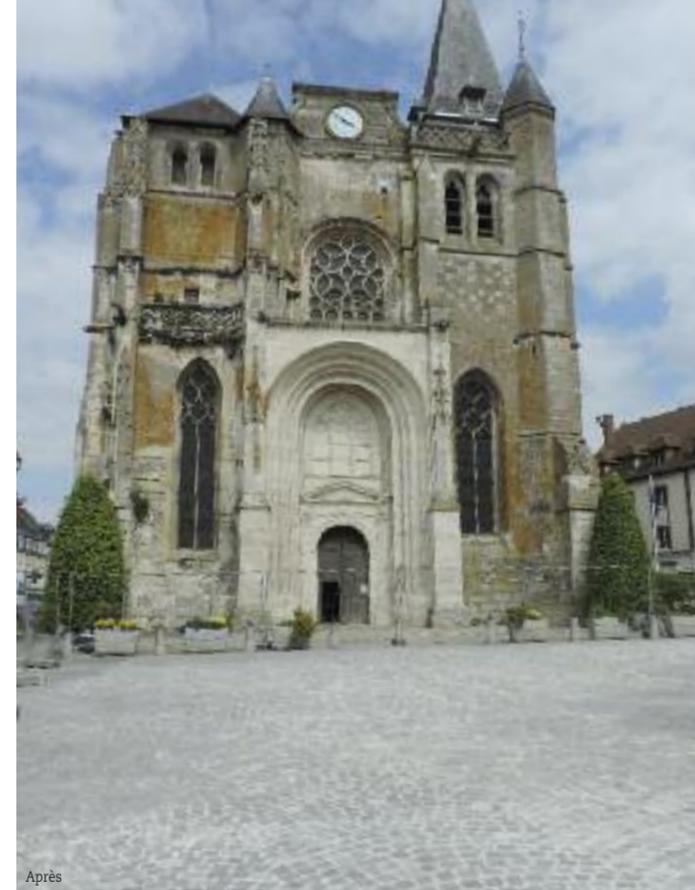
Une réflexion est en cours pour effectuer un travail sur le sol aux abords des équipements. Montant des travaux : 9 990 € TTC.



Pavage de la place Dupont de l'Eure



Durant les mois d'avril et de mai, la troisième tranche des travaux de réfection des espaces circulés en pavés de la place Dupont de l'Eure a été réalisée. Cette année, 150 m² de pavement ont été effectués au lieu de 100 m² les années précédentes. Ceci est lié à l'entrée de la place et à la proximité de l'église. Ces travaux ont été entrepris dans le cadre du marché de voirie à bons de commande confiés à une entreprise.
Montant des travaux : 16 740 € TTC.



Nouveaux logements et Foyers de jeunes travailleurs



Le terrain situé à l'angle des rues Bioche et Tour de Ville Nord est constitué de plusieurs parcelles regroupées et formant l'unité foncière. L'ensemble des parcelles représente une superficie de 1 114 m².

Ce terrain étant libre de toute construction, 17 logements et un foyer de jeunes travailleurs rue du Tour de Ville Nord sont en cours de construction. La fin des travaux est prévue pour l'année prochaine.





Démarches à suivre en urbanisme

Les constructions de biens immobiliers et les travaux effectués sur les bâtiments existants, dans une commune, répondent à des normes et une réglementation.

La commune du Neubourg a un Plan Local d'Urbanisme (PLU) : elle est divisée en un certain nombre de zones. Il y a dans ce PLU des règles qui s'appliquent à toute la commune et d'autres règles qui s'appliquent à chaque zone. Ce PLU date du 30 janvier 2012 et est consultable en mairie.

Les deux grands dossiers qui peuvent vous concerner sont le permis de construire (PC) et la déclaration préalable (DP).

1) LE PERMIS DE CONSTRUIRE est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Il est généralement exigé pour tous les travaux de grandes importances.

Un permis de construire est exigé lors de travaux créant une nouvelle construction.

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant. Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m², et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

Un permis de construire est aussi exigé lors de travaux sur une construction existante.

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Dans tous les cas, un permis de construire est exigé si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m². Lorsque la construction est située en zone urbaine d'une commune couverte par un PLU, un permis est nécessaire si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

Un permis de construire est également exigé si les travaux ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation), ou portent sur un immeuble inscrit au titre des mo-

numents historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

Le délai d'instruction est généralement de 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes, ou 3 mois dans les autres cas.

2) LA DÉCLARATION PRÉALABLE est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Travaux sur une petite surface

Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (par exemple, construction d'un garage accolé à une maison), ou créer une nouvelle construction isolée (par exemple, un abri de jardin).

Une déclaration préalable est exigée pour les constructions dont l'emprise au sol ou la surface de plancher est supérieure à 5 m² et répondant aux critères cumulatifs suivants :

- une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 m,
- une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m²,
- une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m².

Ce seuil de 20 m² est porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU).

Dans le cas où la demande d'extension est certes comprise entre 20 et 40 m² de surface, mais porte l'ensemble de la surface de la construction à plus de 170 m², alors un permis de construire doit être déposé.

Changement de destination

Une déclaration préalable est demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local

d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

Une déclaration est obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment. Les travaux concernés peuvent comprendre :

- le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle,
- le percement d'une nouvelle fenêtre,
- le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.

À l'inverse, les travaux consistant à restaurer l'état initial du bâtiment ne nécessitent pas de déclaration préalable. Ces travaux dits de ravalement concernent toute opération qui a pour but de remettre les façades en bon état de propreté comme le nettoyage des murs. Les travaux de ravalement nécessitent toutefois une déclaration préalable s'ils se situent dans un espace protégé comme les abords d'un monument historique, dans un périmètre délimité par le PLU ou dans une commune ou périmètre d'une commune où le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI compétent en matière de PLU a décidé de soumettre, par délibération motivée, à déclaration préalable ces travaux.

Le délai d'instruction est généralement de 1 mois à partir de la date du dépôt de la demande. Attention : dans certains cas (monument historique, établissement recevant du public,...), le délai d'instruction est majoré, vous en serez alors informé dans le mois qui suit le dépôt de votre demande en mairie.

Précisions : La commune du Neubourg possède deux monuments historiques (Le Vieux Château et l'église Saint-Paul). L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est requis pour les permis de construire et les déclarations préalables situés dans un périmètre de 500 mètres autour de chacun de ces monuments.

Les abords de l'école maternelle sécurisés

Afin de lutter contre la vitesse excessive aux abords de l'école maternelle Françoise Dolto et du Centre de Loisirs, la municipalité a décidé de réduire la largeur de la chaussée et d'installer un mobilier urbain « ludique ». Matérialisé par des crayons de couleurs et une silhouette d'écopier, il a pour objectif de signaler et sécuriser les abords des deux établissements en complément des aménagements de voirie, destinés à dissocier les espaces de stationnement de l'espace circulé. En effet, la largeur de la chaussée a été réduite à 5 mètres et des places de stationnement le long du trottoir ont été matérialisées. Deux îlots signalent ce rétrécissement et permettent de sécuriser les passages protégés menant à l'école. Montant fournitures et pose : 8 050 € TTC



Assainissement eaux usées



Suite aux travaux de création d'un réseau d'assainissement collectif effectué dans les rues du Bois-Cordieu, de Saint Nicolas et des Bruyères, terminés fin 2014, les 35 branchements associés ont pu être réalisés en maîtrise d'ouvrage groupée avec la commune de Vitot. A noter que le retard pris dans la réalisation de ces travaux est dû à l'attente des prises de décisions de l'Agence de l'eau ; la notification de la subvention étant parvenue le 18 novembre 2015.

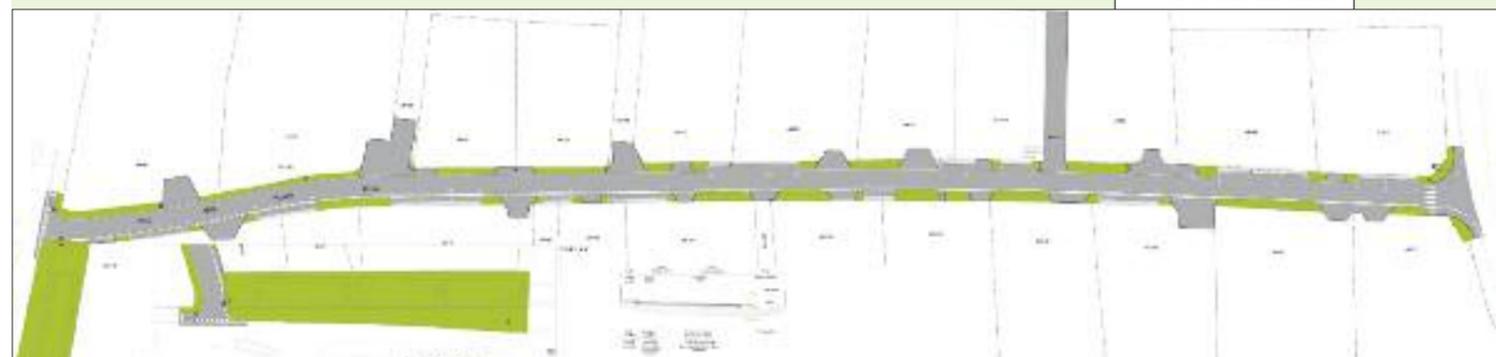
L'aménagement de la rue des Monts Rotis

Les travaux d'aménagement de la rue des Monts Rotis devraient débuter en juin. Au programme : réfection de chaussée, création de stationnement et des accès. Ce chantier sera réalisé en maîtrise d'ouvrage groupée avec la Communauté de Communes du Pays du Neubourg pour la partie chaussée.

- Ville du Neubourg : 168 200 € TTC

- Communauté de Communes du Pays du Neubourg : 102 300 € TTC

A noter, qu'une gêne possible pourrait être occasionnée envers les riverains et porterait sur l'accessibilité, le stationnement ou la collecte des déchets... Toutefois, un effort de tous les acteurs de l'opération devrait être fait afin de minimiser cette gêne.



événements

SAMEDI 25 JUIN 2016

Fête Saint-Paul

Depuis 2009, la municipalité a pris en main l'organisation de la fête Saint-Paul, la fête patronale du Neubourg, nommée la Saint-Paul et instituée vers 1830. Vieille de 186 ans, elle a connu de nombreuses évolutions.

Cette année elle aura lieu le samedi 25 juin 2016. La fête foraine animera le centre-ville, quant à la municipalité, elle vous donne rendez-vous dès 21h30 pour assister au concert de l'Orchestre d'Harmonie de l'Université Populaire sur l'esplanade de la Mairie. Vous pourrez ensuite découvrir le traditionnel feu d'artifice qui sera tiré à 23h, rue des Remparts.



Le thème « Ciné the best » sera à l'honneur. Nous vous proposons une expérience pyrotechnique inédite avec le meilleur des musiques de films accompagnées d'une succession de cascades de feu !
Rens. : 02 32 35 17 33

Fête de la Musique

La fête de la musique a été créée en 1982 par le ministère de la Culture, elle est célébrée le 21 juin de chaque année. Depuis 2008, la ville du Neubourg, en partenariat avec les commerçants organisent cet événement annonçant l'arrivée de la période estivale. Au Neubourg... « faites de la musique ».



EN CENTRE-VILLE - Cafés, bars, restaurants vont transformer leur terrasse en scène de concert pour accueillir des groupes aux styles différents.

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE - Dès 20h, le groupe de rock Restless se produira en live sur le parvis de l'Hôtel de ville cette année. Un jeune neubourgeois, Théo Dumontier se produira également devant la Mairie et vous proposera un répertoire contemporain. Les élèves de l'école Jean Moulin seront aussi de la partie et se produiront à la maison de retraite.

EGLISE SAINT-PAUL - Comme l'an passé, Véronique Sauvade, professeur du collège Pierre Corneille et ses élèves proposeront un concert à l'église avec un saxophone, un violon, une flûte et l'orgue. Un programme très éclectique en perspective !

Programme complet et détaillé sur le site internet de la ville : www.leneubourg.fr - Rens. en Mairie : 02 32 35 17 33



SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2016

Les Journées Européennes du Patrimoine

La 33^e édition des Journées Européennes du Patrimoine aura lieu les 17 et 18 septembre prochain. Elle est placée cette année sous le thème « Patrimoine et citoyenneté » : une opportunité de découvrir un lieu emblématique où la citoyenneté s'est construite et dans lequel elle s'exerce quotidiennement : l'école.

L'Ecole Jean Moulin

5, rue de la Paix
Dimanche 18 septembre
de 10h à 12h et de 14h à 18h.

La ville du Neubourg propose à tous les adeptes des Journées Européennes du Patrimoine de venir découvrir l'Ecole Jean Moulin, la plus ancienne de la ville. Cette école construite en 1898 fait désormais partie intégrante du riche patrimoine de la ville du Neubourg. Retournez sur les bancs de l'école le temps d'une journée, venez découvrir l'histoire de cette ancienne « Ecole des filles » au travers d'une visite guidée de l'établissement par les élus et d'une exposition.

Gratuit - Sans réservation - Rens. : Service culturel : 02 32 35 69 02 - laurine.doubet@le-neubourg.fr



La Chapelle Saint-Jean

8, rue de Verdun
Samedi 17 et dimanche
18 septembre de 14h à 18h.

Philippe Marche, féru d'histoire et archiviste de la commune vous ouvre les portes de sa Chapelle Saint-Jean. Cette visite sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir cet édifice du 13^e siècle ainsi que l'exposition : « Le Neubourg sous la Seconde République et Second Empire ». Ce passionné vous propose une exposition permettant de faire un parallèle entre ce qui se passait au niveau local, départemental et national sur la période 1848 à 1870. Des documents originaux seront présentés.

Gratuit - Sans réservation - Rens. : Service culturel : 02 32 35 69 02 - laurine.doubet@le-neubourg.fr



Appel aux anciens écoliers du Neubourg

Nous invitons tous les anciens élèves du Neubourg à nous apporter une photographie de leur classe en précisant, si possible, l'année. Ces photographies seront reproduites et exposées à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine à l'Ecole Jean Moulin. Cette journée sera peut-être l'occasion de retrouver des camarades de classe ou de partager vos souvenirs.

Merci de les déposer auprès du Service culturel de la Mairie du Neubourg ou de les faire parvenir par voie postale ou par e-mail à l'adresse laurine.doubet@le-neubourg.fr

Fête Nationale : Festivités estivales

Place aux festivités, les 13 et 14 Juillet 2016 ! Tous les ans, à l'occasion de la fête nationale, la ville du Neubourg propose pendant 2 jours, des animations pour tous... entièrement gratuites.

Traditionnellement, la ville du Neubourg offre au public un spectacle pyrotechnique musical. Le feu d'artifice aura pour thème « Viva Brazil », puisque le Brésil en cette année 2016 sera plus que jamais à l'honneur avec l'organisation des Jeux Olympiques d'été à Rio de Janeiro au mois d'août. Fidèle à la tradition, le feu sera tiré derrière le Vieux château du Neubourg, dès 23h le 13 juillet. Durant une trentaine de minutes, le public pourra admirer ce spectacle aérien !

Le public pourra également profiter du Marché au soir à partir de 18h en centre-ville ainsi que de la retraite aux flambeaux à 22h30 qui partira de la mairie, pour se diriger vers la rue des Remparts, accompagnée de lampions et de ballons lumineux, une nouveauté cette année !

Sans oublier le rendez-vous immuable : Les Estivales organisées depuis 2007 sur la commune ! Durant deux journées, les 13 et 14 juillet, les places du Vieux Château se transformeront en parc d'attraction ouvert aux petits comme aux grands.

Au programme



MERCREDI 13 JUILLET

- Estivales : jeux gonflables sur les places du Vieux Château de 15h30 à 21h
- Marché du soir : à partir de 18h en centre-ville



- Retraite aux Flambeaux : distribution des lampions et des ballons lumineux à 21h30 devant la Mairie et 22h30 départ - direction rue des Remparts
- Feu d'artifice : thème « Viva Brazil » à 23h rue des Remparts

JEUDI 14 JUILLET

- Estivales : jeux gonflables sur les places du Vieux Château de 11h à 12h30 et de 13h30 à 18h.



Le Forum des Associations

La 4^e édition du Forum des Associations aura lieu le samedi 3 septembre 2016 au Gymnase du Haut Phare, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. De nombreuses associations seront présentes et installées dans des stands mis à leur disposition.

Au cours de cette journée portes ouvertes, le public aura l'occasion de découvrir ou redécouvrir la diversité du tissu associatif de la commune. Des démonstrations seront également programmées au sein du gymnase par les associations afin de présenter aux visiteurs leurs activités.



Cette journée devrait permettre aux enfants et adultes de trouver l'activité culturelle, sportive ou de loisirs qui leur convient.

VENREDI 7 OCTOBRE EN L'ÉGLISE SAINT-PAUL À 20H

Concert Chœur d'Hommes de Rouen et Seine Résonances

La ville du Neubourg est heureuse d'accueillir non pas un mais deux Chœurs d'Hommes pour un concert exceptionnel en l'Eglise Saint-Paul le vendredi 7 octobre. Les Chœurs entièrement composés d'hommes sont peu répandus dans la région. Ces deux formations, pour le plus grand plaisir du public, nous font l'honneur d'unir leurs voix le temps d'une soirée.

Le Chœur d'Hommes de Rouen, dirigé depuis septembre 2013 par Martine Bécuwe, a été créé en janvier 2003 par Pierre Charoulet. Il réunit 27 chanteurs : 6 ténors I, 7 ténors II, 7 basses I, 7 basses II. Cet effectif permet de chanter des œuvres jusqu'à 8 voix. Les compétences des chanteurs permettent d'aborder toutes sortes de répertoires : musique classique, chœurs d'opéras ainsi que des pages musicales plus légères.

Quant à « Seine résonances » ce chœur est constitué d'une vingtaine d'hommes, il



est sous la direction de Didier Brière, conseiller pédagogique en éducation musicale, retraité de l'éducation nationale. Tous amateurs et sans formation musicale de base, les participants découvrent par la pratique vocale un répertoire large d'œuvres polyphoniques adaptées à leurs possibilités vocales. « Seine Résonances » chante des pages classiques (Miserere mei/Lotti...), des chants traditionnels (Embarquons-tous/chant de marin...), des chansons extraites des chœurs d'hommes basques (Hegoak, l'estaca...) et des chansons d'au-

jourd'hui (A l'ombre bleue du figuier/ Nuit et brouillard/Jean Ferrat...).

Renseignements : Service culturel
Tél. : 02 32 35 69 02

laurine.doubet@le-neubourg.fr

Billetterie : Mairie du Neubourg
Service culturel du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tarif : Normal 10 € - Réduit 6€ sous présentation d'un justificatif (moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, personnes handicapées).

Aucune réservation par téléphone.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE EN L'ÉGLISE SAINT-PAUL À 20H

Messe de minuit par le Chœur Véga

Afin de célébrer Noël, la ville du Neubourg propose un concert « Messe de minuit » de Marc-Antoine Charpentier en l'Eglise Saint-Paul qui sera donné par Le Chœur Véga d'Evreux.

L'œuvre de Marc-Antoine Charpentier (1643-1704), « Messe de minuit », sera interprétée par le Chœur Véga composé d'une trentaine de choristes. Cette formation dispose d'un répertoire comportant de la musique sacrée de toutes les époques de

Bach à John Rutter. Avec près de vingt-trois ans d'existence, on ne compte plus les grands événements du Chœur Véga. Il a ainsi participé, avec une centaine d'artistes, au Requiem de la Nativité en la cathédrale d'Évreux, en 2013, ou encore chanté le Requiem allemand de Brahms avec le Chœur de Rouen en l'abbaye Saint-Georges de Boscherville.

Ce concert sera accompagné à l'orgue par Viviane Loriaut et les différentes par-

ties de la « Messe de minuit » seront données en alternance avec des pièces du répertoire baroque français à l'initiative de cette dernière.

Une messe de minuit populaire

La réussite de cette œuvre tient en l'alliance entre le sacré et le profane. Son caractère joyeux, presque dansant, est particulièrement de circonstance pour la fête de Noël. À une époque où les messes étaient très sobres, Marc-Antoine Charpentier s'est inspiré de dix chants de Noël populaires français pour réaliser cette composition.

Renseignements : Service culturel
Tél. : 02 32 35 69 02

laurine.doubet@le-neubourg.fr

Billetterie : Mairie du Neubourg
Service culturel du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tarif : Normal 10€ - Réduit 6€ sous présentation d'un justificatif (moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, personnes handicapées).



Noël étincelant

Émerveillement, surprise, paillettes et scintillement étaient au rendez-vous



lors du premier feu d'artifice de Noël organisé par la ville en décembre dernier !

Suite à cet enthousiasme, la municipalité a décidé de réitérer cette magie avec un nouveau spectacle pyrotechnique pour les fêtes de Noël, le samedi 17 Décembre 2016 à 17h45, rue des remparts.

Cette année, nous vous proposons « la magie de Noël » où une importante mise en

scène pyrotechnique sera synchronisée avec des traditionnels chants de Noël comme « Gentil Père Noël », « Petit Papa Noël », « Monsieur la Neige », « C'est l'hiver, c'est l'hiver »...

Jeux de lumières, étincelles et étoiles seront présents pour vous plonger dans une douceur ambiante et chaleureuse. Et surtout, une occasion idéale pour partager ce moment en famille !

retour sur

Repas des aînés

Comme le veut la tradition, la municipalité du Neubourg organise une journée spéciale pour rassembler « ses aînés » de 61 ans et plus. Tel était le cas, le dimanche 17 avril à la salle du Haut-Phare !



Cette journée a permis aux aînés de se retrouver et de donner à chacun l'occasion d'échanger autour d'un repas convivial et gourmand. 205 aînés ont pu profiter de

cette journée animée par Sylvie Meheust, accordéoniste et sa chanteuse. Ces dernières ont assuré une prestation musicale de 1920 à nos jours.

La chasse aux œufs

Samedi 26 mars, les œufs de Pâques ont envahi pour la troisième fois le parc du Vieux Château ! En effet, les enfants étaient invités à nouveau à une chasse aux œufs organisée par la municipalité.

Plus de 180 enfants âgés de 3 à 10 ans équipés de leur panier, se sont lancés dans le parc à la recherche des œufs dispersés un peu partout. Les enfants divisés en trois tranches d'âge devaient ramasser un maximum d'œufs en plastique dans un temps imparti. Petite nouveauté cette année, trois œufs dorés étaient cachés en plus !

Après le comptage, chaque participant repartait avec un petit sachet de chocolats. Une récompense plus importante étant offerte aux trois premiers de chaque catégorie d'âge. Quant aux trois chanceux qui avaient trouvé l'œuf doré bien dissimulé, ces derniers se voyaient offrir un bel œuf en chocolat. Cette manifestation s'est effectuée en partenariat avec les chocolatiers du Neubourg.



Au cours de cet après-midi, diverses animations ont été proposées aux enfants telles que des ateliers créatifs ou encore les deux photos « passe tête » aux allures de Pâques. Une belle journée pour les familles qui ont pu profiter d'un moment de convivialité dans un joli cadre historique !



Départ à la retraite

Le vendredi 1^{er} avril 2016 dans la salle des Mariages, Marie Noëlle Chevalier, Maire du Neubourg, accompagnée d'une partie du Conseil Municipal a tenu à honorer Mme Marie-Sylvie Hue-Goblot à l'occasion de son départ à la retraite. Ses collègues auprès de qui elle a travaillé durant des années ont également souhaité être présents.

Embauchée au 1^{er} Janvier 1982, Marie-Sylvie a pu connaître un bon nombre de changements. Nous félicitons cet agent pour tout son travail et son investissement au sein de notre commune et nous lui souhaitons une très belle retraite bien méritée !

En charge de la gestion des garderies, des cantines des écoles, de la comptabilité du CCAS et de l'organisation des diverses élections, Marie Sylvie Goblot a été remplacée par Alexandra Vorenger.



Écrivain Public

Vous êtes demandeur d'emploi, étudiant, retraité, professionnel, un particulier ayant des difficultés avec la langue française et l'orthographe ou bien une association... le service d'écrivain public est fait pour vous !

Depuis le 18 mars 2016, la médiathèque du Neubourg propose un nouveau service : le service d'écrivain public. Celui-ci entièrement gratuit est proposé aux personnes rencontrant des difficultés d'ordre administratif, juridique ou social afin de les accompagner dans leur démarche.

C'est Anne-Sophie Brassart, trésorière bénévole de la Médiathèque depuis 2015, qui prend en charge ce nouveau service. Elle assure une permanence le premier et le troisième samedi du mois de 9h30 à 12h30 à la Médiathèque du Neubourg ou sur rendez-vous. Ce service est un accompagnement, une collaboration et un conseil dans la fonction d'écrire. Anne-Sophie Brassart apporte donc une « écoute attentive » envers les personnes qui viennent la solliciter. Elle peut donc vous aider à :

- comprendre un courrier : une facture, un avis des impôts, une attestation d'assurance maladie...
- rédiger un courrier : cv, lettre de motivation...
- rédiger des documents personnels ou administratifs : formulaire CAF, pôle emploi, dossier retraite ...

Elle peut également vous orienter vers un service ou un organisme et vous fournir des informations de tous ordres. A noter que les entretiens sont individuels et les informations échangées restent confidentielles.

Renseignements : Médiathèque du Neubourg 02 32 29 13 65.



Frédéric Côté

Nouveau Responsable des Services Techniques

Frédéric Côté commence sa carrière en 1996 avec un BTS Géomètre Topographe et devient ainsi technicien Géomètre dans 2 cabinets de Géomètre Expert DPLG à Évreux et Pont-Audemer. S'en suit d'une longue expérience de 11 ans en tant que dessinateur, projeteur puis directeur technique chez BET Soderef - Infrastructures VRD - Maîtrise d'œuvre.



Au fil des années sa situation professionnelle évolue puisqu'il arrive en 2011 sur le Plateau du Neubourg pour occuper le poste de Directeur Aménagement et Cadre de Vie (voirie, aménagement, déchets, urbanisme) à la Communauté de Communes du Pays du Neubourg. Après ces 4 années d'expérience, il remplace à la tête des services techniques Gilles Blomme.

Nous souhaitons la bienvenue à Frédéric Côté au sein du personnel communal !

association

Le Neubourg Country

Le Neubourg Country est une nouvelle association sur la commune, créée en février dernier. Le bureau est composé de Bruno Ménager, Président, Marylène Ménager, Vice-Présidente, Marie Josée Berrier, Trésorière et Philippe Berrier, Secrétaire. Cette association a pour but de faire découvrir l'univers mais également d'initier les personnes intéressées à la pratique de la dance country. Les membres de l'association souhaitent faire partager leur passion dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Les cours débuteront lundi 5 septembre à 18h30 jusqu'à 20h30 à la salle du Vélodrome du Neubourg. Pour son premier cours, l'association propose une initiation gratuite ! Alors si vous êtes intéressés, ramenez bottes et chapeaux ! Renseignements et inscriptions : Tél. 06 20 25 79 39



à l'honneur

Trophée des Lycées

Le début du mois de mars a été dense pour le Lycée Agricole Gilbert Martin du Neubourg. Au programme : Salon de l'Agriculture et Olympiades de la maintenance !



Trophée National des lycées agricoles : 1^{er} au 6 mars 2016

Comme chaque année, à l'occasion du Salon de l'Agriculture, le Lycée Agricole Gilbert Martin était présent pour défendre le Neubourg et son territoire. Cette aventure demande une forte implication et mobilisation de la part des élèves sélectionnés : six lycéens de première CGEA (Conduite et gestion des exploitations agricoles).

Après cinq jours de gestes et de techniques à exécuter sur le stand à savoir : clipper, animer, manipuler en sécurité, les élèves ont réussi une belle prestation sur le ring central samedi. Néanmoins, le résultat a été décevant pour les élèves puisque le Neubourg est classé 20^e. Malgré le verdict, cette aventure est sans conteste une formidable expérience à la fois humaine et professionnelle pour ces lycéens !

Finale des Olympiades de la maintenance : 5 mars 2016

Le samedi 5 mars se tenait la finale régionale des Olympiades des métiers de la maintenance dans la Manche. En effet, ces Olympiades sont des compétitions régionales regroupant cinquante métiers dont celui de mécanicien en maintenance des matériels.

Deux élèves de Terminale Bac Pro maintenance des matériels agricoles et deux étudiants de BTSA Génie des équipements agricoles du Lycée Neubourg étaient présents pour disputer cette finale. Ils ont alors effectué une série d'épreuves pratiques sur du matériel agricole mais également sur du matériel de parcs et jardins et de travaux publics. Les représentants du Neubourg qui ont participé pour la première fois à cette compétition, ont atteint un très bon classement : 5, 7, 8 et 9^e place !

Floralies départementales

En 2015, la ville du Neubourg accueillait les 10^e Floralies Départementales de l'Eure.

Les 14 et 15 mai dernier, la 11^e édition se tenait à Évreux ; le service municipal des espaces verts de notre commune participait à nouveau à ce concours amical.

Cette manifestation créée en 2006 permet aux jardiniers communaux d'exprimer

leur savoir-faire et leur créativité à travers la réalisation d'un jardin éphémère de 25 m².

Une douzaine de communes labellisées d'au moins une fleur y participaient.

L'équipe du Neubourg qui avait axé sa composition sur le thème du papillon a remporté le 3^e prix des enfants.

Félicitations à nos jardiniers !



Le Club Kung-Fu

Présent depuis 1989 sur la commune du Neubourg, le club de Kung-Fu a su faire naître des petits champions !

Les 19 et 20 mars 2016, s'est déroulé le championnat de France Wushu-Taolu moderne catégories minimales à vétérans à Le Cannet. Un championnat important puisqu'il regroupait plus de 400 compétiteurs dont Nina Lepetit qui représentait le club de Kung-Fu du Neubourg. Grâce à sa très belle performance, Nina Lepetit a remporté la médaille d'or dans la catégorie sénior « Taolu » en Gun Shu-Taolu Bâton, arme longue. Elle a désormais à son palmarès 9 compétitions et 14 présentations et continue à gravir le chemin de la classe A.

Le club a également fait naître de jeunes champions : Kylian Duneufgermain avec 32 combats et seulement 2 défaites et Yelan Duneufgermain avec



31 combats et aussi 2 défaites. Certes, ces deux petits champions sont jeunes mais ils sont désormais de très bons combattants avec un objectif pour tous les deux : la classe B pour le combat.

Les professeurs Sabrina Cebo et Franck Beaurain sont fiers de leurs résultats et leur souhaitent encore de nouvelles médailles et titres à leurs palmarès !

- ▶ **Nina Lepetit**
Loisir (cadette)
Coupe de Normandie 2°
Championnat de Normandie 2°
Championnat de France 3°



- ▶ **Classe A (junior / senior)**
Inter région 3 fois 1^{re} / 1 fois 2°
Coupe de Normandie 1^{re}
Championnat de Normandie 2 fois 1^{re}
Championnat de France 2 fois 1^{re}

- ▶ **Kylian Duneufgermain**
3 fois 1^{er} en inter region
6 fois 1^{er} en championnat de normandie
1 fois 3° en championnat de france
2 fois 1^{er} en championnat de france

- ▶ **Yelan Duneufgermain**
3 fois 1^{er} en inter region
3 fois 2° en championnat de normandie
1 fois 2° en championnat de france
2 fois 1^{er} en championnat de france

Ecole de Pétanque

Depuis le 1^{er} avril 2016, la commune de Serquigny s'est rattachée au club de pétanque Conches-Le Neubourg.

L'année 2015 a été propice aux belles victoires ! En effet, Maxime Olivier a remporté le championnat de France tête à tête à Versailles et Clément Angot a remporté le championnat de France tripléte à Soustons. Deux champions de France Junior pour l'école de Pétanque qui s'est élargie !

Par ailleurs, le club conserve le trophée qu'il avait remporté l'année dernière lors du challenge des écoles de pétanque de Haute Normandie disputé au boulodrome de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. En effet, un magnifique trophée avait été gagné à cette occasion et celui-ci a été

remis en jeu le mercredi 6 avril 2016 sur le boulodrome du Haut Phare et remporté à nouveau !

Le président de l'amicale de pétanque du Neubourg Jacques Guillotin et les éducateurs peuvent être fiers de leurs jeunes boulistes ! Bravo à toute l'équipe !



Aide ANCV

Vacances 18/25 ans avec ANCV

Avec 45 % de non-partants, les 18-25 ans représentent la classe d'âge qui part le moins en vacances. Pour lutter contre cette inégalité, l'ANCV propose un programme d'aide aux vacances sur toute l'année, dédié aux jeunes de 18 à 25 ans : séjours variés, en France, en Europe, week-end détente ou semaine sportive, découverte d'une capitale, vacances à la mer ou à la montagne...

Découvrez sur le site : DEPART1825.com

Les tarifs accessibles proposés et les jeunes peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire de l'ANCV pouvant aller jusqu'à 150 € par personne, directement déduite du séjour.

- Les conditions sont :
- Avoir entre 18 et 25 ans non-révolus pour réserver sur DEPART1825.com
 - Résider en France
 - Remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - a) En fonction du revenu fiscal du foyer : attester d'un RFR inférieur à 17 280 €/an
 - b) En fonction du statut :
 - Être soit étudiant boursier, en contrat d'apprentissage ou d'alternance, sous contrats aidés (de génération ou emploi d'avenir) ou volontaire service civique
- Les jeunes se connectent sur le site, renseignent leur identité et le service Depart1825.com les rappelle et organise avec eux, leur séjour.

SORTIES ANCV

Voyage seniors en vacances 2016

Cette année, 38 seniors vont partir en vacances à Gérardmer dans les Vosges au Village Vacances «Le Herbau» du 4 au 11 septembre. Surnommée « La perle des Vosges », cette station est encadrée de forêts, de montagnes et se situe à l'extrémité du plus vaste lac naturel du massif.

- Ils visiteront :
- ▶ Colmar avec le quartier des tanneurs, la petite Venise et le centre-ville en petit train.
 - ▶ Nancy, le Palais ducal, la Place Stanislas
 - ▶ Baccarat et son Musée du Cristal
 - ▶ Kaysersberg, ville natale de Dr Schweizer...
- Ils navigueront sur le lac de Gérardmer et rencontreront l'un des derniers artisans sabotiers de France. ➔

TARIFS DU SÉJOUR POUR 8 JOURS ET 7 NUITS

- ▶ 210 € pour les seniors non imposables relevant du régime général,
- ▶ 300 € pour les seniors non imposables, d'autres régimes,



- ▶ 485 € pour les seniors imposables
- ▶ 77 € pour la chambre individuelle

Renseignements à la Mairie du Neubourg, aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sorties déjà réalisées

- ▶ Sortie Football Caen-Marseille à Caen le 17 janvier 2016 - 53 personnes ont participé
- ▶ Sortie à la Base Aérienne 105 d'Evreux le 5 avril 2016 - 40 personnes ont participé
- ▶ Sortie à la Chocolaterie Cluzel et au Gisa-cum du Vieil Evreux le 3 mai 2016 - 25 personnes ont participé





Vue après interventions. Les réintégrations sont volontairement plus claires que le papier d'œuvre, pour différencier l'original des parties réintégrées.

Le Neubourg en 1760

Lors d'une vente aux enchères à Bernay, Philippe Marche a eu l'opportunité d'acquérir un « petit joyau » : un plan de la ferme de la Calange appartenant au Marquis de Beuvron. Chercheur et collectionneur de vieux papiers, M. Marche a souhaité céder cette trouvaille à la ville sans faire le moindre bénéfice. La Municipalité tient donc à le remercier profondément pour ce geste et sera fière de la montrer au public dès lors qu'un emplacement sera trouvé.

Ce plan a été réalisé en 1760 à Beaumont-le-Roger et mesure 62,2 cm x 189 cm. Une œuvre imposante où l'on peut remarquer le Vieux-Château, l'Église Saint-Paul, l'Église Saint-Jean, la Halle et la Chapelle de l'hôpital. Conçu à l'encre brune et noire sur papier vergé avec rehauts à l'aquarelle, celui-ci sort de restauration réalisée par Agnès Gaudu à Quillebeuf-sur-Seine. Des interventions portant notamment sur le dépoussiérage et le gommage du papier par gommage à l'aide de gomme en poudre plastique, puis à l'aide de gomme en bloc ont été entreprises. La carte acide a été éliminée au scalpel à l'aide de cataplasmes de méthylcellulose et les déchirures ont été consolidées à l'aide de bandelettes de papier japonais et de colle d'amidon. L'ensemble a été renforcé par un doublage de papier japonais RK19 (32g/m²) et de colle d'amidon. Les anciennes réintégrations ont été éliminées pour en réaliser de nouvelles non débordantes en papier japonais, teintées à l'aquarelle et crayon pastel. Un montage sur carton rigide à l'aide de bandes de tension en papier japonais a également été entrepris. L'encadrement a été réalisé par M. et Mme Jaillette au Neubourg.



En cours de gommage



A gauche : gomme après gommage, à droite gomme avant utilisation.



Toutes les réintégrations débordantes ont été éliminées. Le plan est consolidé par un doublage de papier japonais RK19 qui servira de support aux nouvelles réintégrations.

Le Viking : 35 764 entrées en 2015 !

Le cinéma Le Viking représente un endroit emblématique et surtout un pôle de loisirs au Neubourg. Très attachée à son cinéma, la ville tient à en prendre soin et à maintenir son activité car rare sont les villes de 4 300 habitants qui peuvent proposer un cinéma de qualité aux habitants.



Malgré la constatation d'une légère baisse de fréquentation du cinéma Le Viking par rapport à 2014 avec 38 379 entrées, la fréquentation de 2015 reste supérieure à toutes les années précédentes. Nous pouvons relever une baisse de 7,3 % par rapport à 2014, soit une baisse supérieure à la baisse nationale de 1,5 %. Cette différence s'explique par la profusion de grosses machines hollywoodiennes. Par ailleurs, la part de marché des films français sur l'année 2015 s'élève à un peu plus de 35%, un très net recul par rapport à 2014 (44,4% un record à l'époque). Or, le public du Neubourg est plus attaché aux productions françaises.

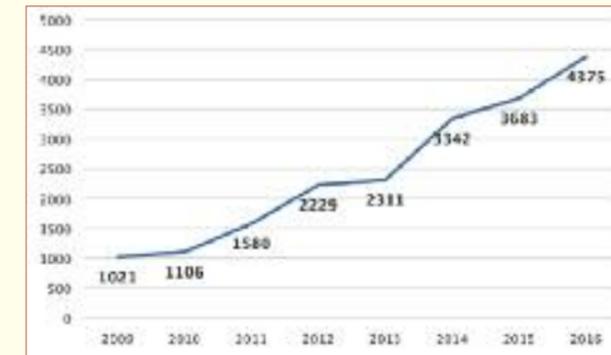
À côté de la programmation habituelle, le cinéma Le Viking propose des séances retraitées (une par mois de novembre à mai), des séances tout-petits en partenariat avec la Médiathèque (le 2^e dimanche de chaque mois) ou encore la diffusion d'avant-premières et de sorties internationales quand l'opportunité se présente. Dernièrement, la ville du Neubourg a eu la chance de pouvoir diffuser en avant-première le 7 février « La vache » mais surtout d'accueillir le réalisateur Mohamed Hamidi et deux acteurs Fatsah Bouyahmed et Jamel Debbouze ! Par ailleurs, depuis 2010 le cinéma Le Viking est classé Art et Essai, c'est pourquoi le cinéma projette également des films ayant un intérêt artistique et historique qui correspondent à une demande d'une partie du public.

Festival du Dessin Animé : belle progression !

Du 16 janvier au 21 février s'est déroulée la 8^e édition du Festival du Dessin Animé. Un univers mis à l'honneur pendant plus d'un mois où le public a pu le découvrir sous différentes formes, partager des moments de détente et d'échanges. Expositions, projections et animations étaient au rendez-vous !

Ce festival, très riche encore cette année, existe grâce à l'investissement de nos partenaires, au soutien de notre parrain Dimitri Granovski mais aussi et surtout au public qui a répondu une fois de plus présent. En effet, c'est au total 4375 spectateurs qui se sont déplacés pour cette 8^e édition. Ceci représente donc un bilan très positif puisque le nombre de spectateurs a augmenté de 18,9 % par rapport à 2014 ce qui représente 692 spectateurs supplémentaires.

L'intérêt du public pour le festival est croissant d'années en années comme vous pouvez le voir dans le graphique ci-dessous, bien que le calendrier pour cette 8^e édition était peu avantageux pour la programmation des dessins animés. En effet, les distributeurs, pour leurs nouveautés (sorties nationales, avant-premières) se calent sur les vacances de la région d'Ile de France (zone C). Or, nous étions la première zone (zone B) et n'avions pas de vacances communes avec la zone C.



Au cours de ce festival, des projections tout-public avec 9 films à l'affiche ont été proposées. Ces films ont été programmés sur 59 séances dont 7 séances scolaires. Zootopie ou Alvin et les Chipmunks se sont positionnés comme des films porteurs durant ce festival. En effet, ces derniers ont engendré le plus d'entrées : 1 183 spectateurs pour Zootopie et 958 spectateurs pour Alvin et les



Chipmunks. Toutefois, il n'y a pas que les nouveautés qui ont su attirer le public puisque des films au genre « nostalgique » ont très bien fonctionné. En effet, Les Aventures de Peter Pan un classique des films d'animation de Walt Disney ou encore Snoopy ont su drainer de nombreux spectateurs.

Sans oublier bien évidemment, les animations et les expositions (Musée d'Anatomie, Office de Tourisme du Pays du Neubourg, Médiathèque) qui ont contribué grandement à cette belle évolution du Festival du Dessin Animé. Ce sont près de 500 personnes qui ont participé cette année.

En somme, depuis sa création en 2009 ce Festival connaît un engouement et un intérêt croissant de la part du public, grâce à l'implication et à la mobilisation de chacun : élus et services de la ville, les commerçants, les associations, les médias ainsi que l'intervention de Pierre Lambert pour les expositions, Stéphane Foulgoue et Dominique Chevalier pour la programmation des films d'animation.

Rendez-vous l'année prochaine à compter du 28 janvier 2017, pour de nouvelles aventures cinématographiques animées !



L'inauguration du 8^e Festival du Dessin Animé du Neubourg



Les gagnants du concours de dessin...

Nouveaux arrivants

Vous arrivez au Neubourg, pensez à vous adresser à la mairie pour tous renseignements ou complétez ce coupon.

Mme, Mlle, M. : Nom

Prénom

Nouvelle adresse

27110 LE NEUBOURG

Tél. 02

Tél. 06

E-mail

Mois d'arrivée

Entreprise

Commune/Ville

Commune ou département précédent

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi Le Neubourg ?

Emploi Logement Services

Famille Cadre de vie Équipements

Autres.....

Nombre de personnes au foyer

Nom Prénom

M.

Mme

Nombre d'enfant(s) dont :

- Moins de 3 ans.....

- École maternelle....

- École élémentaire..

expositions

maison du tourisme

Tél. : 02 32 35 40 57 - tourisme@paysduneubourg.fr
Avril, mai et septembre : lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. Fermé les dimanches et jours fériés
Juin, juillet et août : lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Fermé les dimanches et jours fériés

DU 11 JUIN AU 2 JUILLET 2016

Le Portrait... de toute façon !!!

Diplômée des Beaux-Arts, Nelly Védie anime un atelier d'art plastique au Neubourg. Pour cette année, elle a choisi d'aborder le thème du «Portrait». Cet atelier ouvert à tout public a permis de réaliser de nombreux portraits, tous très variés répondant à des consignes précises. L'objectif principal étant la découverte des techniques mixtes et la liberté d'expression permettant de laisser aller sa sensibilité. Des exemples de sujets traités par les stagiaires comme «Voir Rouge» a permis l'utilisation peu habituelle du rouge ; «Portrait Boite» pour envisager les espaces autrement ou «Ovale et Portrait» pour ressentir la courbe qui évoque la douceur. D'autres sujets sont à découvrir dans cette exposition pleine de spontanéité. Nelly Védie a invité un autre de ses groupes, le CATT de Bourtheroulde à rejoindre les élèves du Neubourg pour compléter cette exposition. Elle remercie ses élèves pour leur belle participation. Venez nombreux voir cette galerie de portraits !



Présence des élèves le samedi 11 juin 2016 au sein de la maison du tourisme.

DU 9 JUILLET AU 31 AOÛT 2016

La maison du tourisme a 10 ans !

Un retour en image sur les 10 dernières années qui se sont écoulées depuis l'installation de l'Office de Tourisme dans l'ancienne gare du Neubourg avec la présentation des événements marquants, des atouts et de l'offre touristique du territoire.



DU 6 AU 24 SEPTEMBRE 2016

L'Université Populaire s'expose à l'O.T. !

C'est la rentrée, l'Université Populaire présente les travaux réalisés par les différents ateliers manuels et artistiques, une manière de découvrir la multitude d'activités proposées.



musée d'anatomie

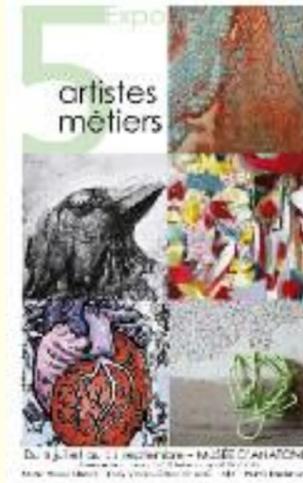
Tél. : 02 32 35 93 95 - contact@musee-anatomie.fr
Du mercredi au dimanche : 14h-18h

DU 8 JUILLET AU 11 SEPTEMBRE 2016

Cinq artistes, cinq métiers

«Créer, transformer, élaborer, communiquer, découvrir, cultiver, transmettre...être artiste c'est être passionné, c'est être dans l'action. Créer c'est transmettre aux autres et faire découvrir. Ce sont également des professions. Parfois malmenées, parfois méconnues, parfois incompréhensibles mais qui poussent au questionnement, à la curiosité. Cette exposition de 5 artistes a pour but de vous faire découvrir 5 professions profondément liées à l'Art, 5 artistes locaux. Les Arts plastiques, la photographie, la céramique et la sculpture, le graphisme et l'illustration, la décoration, la peinture et la matière sont des domaines dont on n'imagine pas toujours la portée dans nos vies. Tout autour de nous est Art et ce tout est le fruit du travail de personnalités très différentes et passionnées. Ces artistes investissent votre quotidien grâce à des techniques, des savoir-faire, des idées et un investissement émotionnel de tous les instants.»

Nelly Védie, Hervé Bachman, Marie Heughebaert, Déborah - L'Atelier de Camille, Amélie Ledoux - ABY exposeront dans la salle située au-dessus du Musée d'Anatomie du Neubourg. Entrée libre.



lycée Gilbert Martin

Tél. : 02 32 35 15 80 - Aux horaires d'ouverture du lycée

DU 18 MAI AU 1^{er} JUILLET 2016

L'œil du drone

L'exposition de l'artiste vidéaste Arnaud Dezoteux a reçu le label Normandie Impressionniste. Arnaud Dezoteux est en résidence au lycée depuis janvier et a travaillé sur les portraits prospectifs. Deux classes de terminale Bac Pro ont réalisé avec lui des films en essayant de projeter les métiers qu'ils apprennent dans cinquante ans. D'autre part, Arnaud Dezoteux a réalisé ses propres images (photos et films) en observant le lycée et ses occupants à travers les yeux d'un drone du futur. Le futur vient regarder notre présent et le filme avec ses filtres futuristes !

L'exposition est ouverte à tous, aux heures d'ouverture du lycée. Les groupes peuvent être accueillis pour des visites guidées.

médiathèque

Tél. : 02 32 29 13 65 - mediatheque@leneubourg.fr
Mardi de 16h30 à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, jeudi de 16h30 à 18h30, vendredi de 13h30 à 16h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h15 à 17h15 (fermé le vendredi pendant les vacances scolaires).

DU 28 MAI AU 29 JUIN 2016

A la découverte d'un romancier d'aventures : Arnould Galopin 1863-1934

Qui était Arnould Galopin ? Il est né à Marbeuf le 9 février 1863 et mort à Paris le 9 décembre 1934. C'est un auteur de romans historiques, d'aventures, de science-fiction, de policiers et d'ouvrages pour la jeunesse. Il a aussi écrit sur la Normandie, région très chère à son cœur. Arnould Galopin a publié la plupart de ses ouvrages dans des collections populaires, souvent en fascicules. Pendant la grande guerre il a été correspondant de guerre. De son expérience du front, il écrira de nombreux articles et d'ouvrages ayant en toile de fond cette guerre. Il sera nommé au Grade de Chevalier de la Légion d'honneur en 1920. En 2015, le conseil municipal de Marbeuf décide de donner le nom d'Arnould Galopin à la salle communale. La Médiathèque du Neubourg a trouvé tout naturel de mettre en valeur cet écrivain.



Cette exposition a été réalisée par Pierre Chevallier en collaboration avec la Médiathèque du Neubourg. De nombreux ouvrages et objets de sa collection privée seront exposés. Exposition visible aux heures d'ouverture de la Médiathèque. Entrée libre.

DU 21 SEPTEMBRE AU 18 NOVEMBRE 2016

Les Maisons du monde

Exposition prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Eure. Ce n'est ni une exposition sur l'architecture, ni sur l'ethnologie, pas plus une histoire ou une géographie de l'habitat, mais un peu tout cela à la fois.

L'exposition «les Maisons du monde» nous propose ce que l'on appelle l'architecture vernaculaire, mot savant qui désigne tout simplement les constructions locales lorsque ce sont les habitants qui se retroussent les manches et s'y mettent. Certains parlent d'auto-construction, de maison sans architecte. A travers la planète, venez découvrir cette architecture qui prend en compte les critères humains, les matériaux disponibles, les savoir-faire, les contraintes climatiques, ce de quoi il faut se protéger en premier (températures, inondations, risques sismiques, vents, prédateurs...).

Exposition visible aux heures d'ouverture de la médiathèque du Neubourg ou sur RDV. Entrée Libre. Renseignements au 02 32 29 13 65.



DU 7 JUIN AU 17 SEPTEMBRE

Concours photo « Les Maisons Normandes »

Avec ses bords de mer, ses campagnes, ses villes et ses villages, la Normandie offre un grand choix architectural : maison normande, villa de bord de mer, construction contemporaines... Pour la quatrième année, la Médiathèque du Neubourg organise un concours photo du 7 juin au 17 septembre 2016. Le thème « Maison dans nos paysages normands » vise à mettre en valeur des photographies illustrant l'intégration du bâti dans le paysage normand. Nous attendons votre photo jusqu'au 17 septembre où elle sera exposée du 21 septembre au 3 novembre. Le public pourra voter pour sa préférée et un jury composé de professionnels de la photo et de bibliothécaires désignera un gagnant pour la catégorie «jeunes» de moins de 15 ans et la catégorie «adultes» de 15 et plus. Les résultats seront proclamés le samedi 5 novembre à 17h15 à la médiathèque. Un prix sera attribué au premier de chaque catégorie. Le règlement complet de ce concours est visible à la médiathèque et sur le site www.mediathèque-le-neubourg.fr

Modalités de participation (extrait du règlement) :

- 2 photos maximum par participant selon les caractéristiques suivantes :
- Format 13x 18 cm.
- Sur procédé argentique ou numérique
- Sur tirage papier brillant ou semi-mat ou mat, couleur ou noir et blanc, sans marge
- Toute retouche est interdite.

Les photographies devront obligatoirement se rapporter au thème du concours.

Chaque photographie devra être titrée au dos et comporter les éléments suivants : nom et prénom du photographe, date de naissance, adresse et numéro de téléphone, titre de la photo, lieu où elle a été prise, date, mention « Reproduction libre ».

Les images photographiques ne devront pas être encadrées ou collées sur un support.

Les frais de tirage et d'envoi sont à la charge des participants.

Tout participant s'engage à faire parvenir à la médiathèque une photographie dont il est lui-même l'auteur.

Le règlement complet de ce concours est visible à la médiathèque et sur le site www.mediathèque-le-neubourg.fr

DU 10 AU 26 JUIN

Tennis : Tournoi Senior et Senior + Open

Organisé par le Club de Tennis du Neubourg

17€ Adultes et 10€ Jeunes

Renseignements : le-neubourg-tennis@orange.fr ou jeremyreg@gmail.com ou sur <http://www.club.fft.fr/tennisclub-le-neubourg>

SAMEDI 11 JUIN

Marche avec les Randon'eurs du Plateau du Neubourg

Sortie toute la journée en Suisse Normande

Renseignements : 06 84 24 24 92

SAMEDI 11 JUIN

Stage de self défense

Organisé par le Club de Karaté du Neubourg

De 20h à 22h au dojo du Haut Phare
Entrée libre

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUIN

Bienvenue dans mon jardin

à Quittebeuf et sur le Plateau du Neubourg. Des jardiniers amateurs vous ouvrent gracieusement et exceptionnellement la porte de leurs jardins.

Par le club des Jardiniers de France du Neubourg et de sa Région
Renseignements : 02 32 35 08 18 ou sur jdfleneubourg27@hotmail.fr

DIMANCHE 12 JUIN

Pétanque : Challenge

Organisé par l'Amicale Neubourgeoise de Pétanque.

Terrain du Haut-Phare

Renseignements : 06 81 11 75 45

MARDI 14 JUIN

Cerza Hermival-les-Vaux

Sortie avec Le Petit Glaneur - Rendez-vous place de la Gare du Neubourg
Renseignements : 06 36 03 92 22 ou le-petit-glaneur@hotmail.com

JEUDI 16 JUIN

Conférence sur « Arnould Galopin »

par Pierre Chevallier à 20 heures à la



Médiathèque du Neubourg. Pierre Chevallier a écrit une biographie sur Arnould Galopin. Passionné, il vous fera découvrir et apprécier à sa juste valeur la place que le romancier a tenue au sein de la littérature française. Il vous parlera aussi des différentes formes de l'édition de l'époque.
Entrée gratuite

DU 17 AU 18 JUIN

70 ans de l'Université Populaire

Vendredi 17 juin : Dîner animé à la Salle du Haut Phare à 20h (sur réservation)

Samedi 18 juin :

Défilé musical avec voitures d'attelage parcourant les rues du Neubourg pour atteindre la salle du Haut Phare où un marathon musical et artistique aura lieu sur scène.

Renseignements : 02 32 35 22 22
up@leneuvebourg.fr

VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 JUIN Opéra en plein air



Mise en scène de la Bohème par Jacques Attali
Château du Champ de Bataille
Réservations et renseignements à l'Office de Tourisme du Pays du Neubourg : 02 32 35 40 57 ou tourisme@paysduneubourg.fr
Carré or : 84€ Catégorie 1 : 72€
Catégorie 2 : 59€ Catégorie 3 : 39€
*Règlement en chèque (à l'ordre du trésor public) ou en espèce.
Tarifs réduits le vendredi pour les enfants (-12 ans), les chômeurs (justificatif) et les groupes à partir de 10 personnes.

SAMEDI 18 JUIN

Escrime

Rencontre inter-club amicale organisée par le Cercle d'Escrime du Neubourg. Pour les poussins, pupilles et benjamins. Après-midi au gymnase André Clousier

SAMEDI 18 JUIN

Cérémonie Commémorative

Appel du Général de Gaulle
10h, Square du Souvenir

DIMANCHE 19 JUIN

Stage de salsa organisé par K'Dance du Neubourg 14h à la salle extérieure de l'hôpital du Neubourg (à gauche de la chapelle) 11€ les 2h de cours ou 20€ en couple

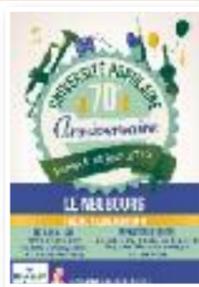
Rens. : 06 70 59 39 37 ou sur kdanceduneubourg27@gmail.com
www.k-dance.e-monsite.com
06 70 59 39 37

DIMANCHE 19 JUIN

Tournoi de Football

organisé par le Club de Football Epegard-Le Neubourg. De 8h30 à 17h. Catégories U9-U11-U13. Tombola et restauration sur place. A l'hippodrome.

Rens : Mathieu Petit 06 18 27 44 50



MARDI 21 JUIN

Fête de la Musique

Voir page 10

MARDI 21 JUIN

Collecte des encombrants

Les sortir la veille

LES JEUDIS 23 JUIN ET 30 JUIN

Atelier informatique : Réseaux sociaux, protection de données

Le respect de la vie privée est mis à mal par les réseaux sociaux, les moteurs de recherche et la publicité intrusive. Apprenez à vous protéger et à contrôler la diffusion d'informations personnelles. De 9h à 12h, à la Médiathèque
Renseignements : 02 32 29 13 65

SAMEDI 25 JUIN

Kermesse

organisée par l'association Cultur' Age De 14h à 17h à l'hôpital du Neubourg. Nombreux jeux, tombola. Vente de crêpes.
Renseignements : 02 32 24 28 98

SAMEDI 25 JUIN

Marche Circuit Claude Money Giverny et visite Jardin

Avec Le Petit Glaneur. Rendez-vous place de la Gare du Neubourg à 14h
Renseignements : 06 36 03 92 22 ou le-petit-glaneur@hotmail.com

SAMEDI 25 JUIN

Fête St Paul

Voir page 10

SAMEDI 25 JUIN

Hand-Ball HBC Le Neubourg

Comité Départemental de l'Eure Assemblée Générale Salle du Haut Phare

DIMANCHE 26 JUIN

Natation

Finale départementale poussins. A 14h, organisée par le Club de Natation du Neubourg

DU 26 AU 29 JUIN

Fête du cinéma



Exceptionnellement dans votre cinéma Le Viking, la fête du cinéma durera 4 jours, pour profiter des séances à 3€50.

MERCREDI 29 JUIN

Athlétisme : Soirée Neubourgeoise

Benjamins à Masters challenge Pouchet Haute Normandie
De 19h à 22h30. Stade Marcel Guillot
Renseignements : 02 32 35 25 98

JEUDI 30 JUIN

Visite Musée de l'Outil Conches-en-Ouches

Avec Le Petit Glaneur. Rendez-vous place de la Gare du Neubourg
Renseignements : 06 36 03 92 22 ou le-petit-glaneur@hotmail.com

JEUDI 30 JUIN

Pétanque : Championnat de l'Eure

Organisé par l'Amicale Neubourgeoise de Pétanque. Terrain du Haut-Phare
Renseignements : 06 81 11 75 45

juillet

VENDREDI 1^{er} JUILLET

« Soirée Pyjamas » pour les 4-8 ans

De 19h30 à 20h30 à la Médiathèque Histoires, jeux sont au rendez-vous. Pour clôturer cette soirée un verre de lait chaud et des biscuits seront offerts, avant de rentrer pour aller se coucher (sans oublier de se brosser les dents). Les doudous et les oreillers sont les bienvenus !

Animation gratuite. Tenue «exigée» : le pyjama. Inscription obligatoire à la Médiathèque ou 02 32 29 13 65.

DIMANCHE 3 JUILLET

Foire à tout

organisé par le Club de Football Epegard-Le Neubourg. A partir de 7h au Champ de Foire du Neubourg

DIMANCHE 3 JUILLET

Pétanque : Challenge

Organisé par l'Amicale Neubourgeoise de Pétanque. Terrain du Haut-Phare
Renseignements : 06 81 11 75 45

DU 4 JUILLET AU 29 AOÛT

Marches de la Gymnastique Volontaire

RDV devant l'église, tous les lundis. Départ à 20h en juillet, à 19h en août. Chaussures de marche et vêtements de pluie conseillés.

Renseignements : 02 32 35 08 18

MERCREDI 6 JUILLET

Athlétisme : 2^e Soirée Neubourgeoise

Voir au 29 juin

LES 5, 7 ET 8 JUILLET

Stage découverte photos pour les jeunes de 9-14ans.

L'Espace Public Numérique de la Médiathèque propose un atelier découverte de la photo de 3 jours : 5, 7 et 8 juillet de 9h30 à 16h30.

Pendant ces 3 jours, les jeunes pourront s'initier à la photographie numérique, à la retouche avec GIMP, et au photomontage. Balades photographiques au Neubourg et en forêt. Ateliers gratuits - Inscription, pour 3 jours, obligatoire - Amener son repas froid pour le midi. Pour tout renseignement s'adresser à l'animateur au 02 32 29 13 65 ou directement à l'Espace Public Numérique de la Médiathèque

LES 7, 12 ET 19 JUILLET

Mini stage d'anglais (pour les 3 - 6 ans)



Les 7, 12 et 19 juillet de 14h30 à 16h, Jenny propose aux enfants de 3 à 6 ans un mini stage de découverte de l'anglais à travers des histoires, des jeux, des chansons et du bricolage.

Atelier gratuit inscription, pour les 3 jours, obligatoire. Renseignements et inscriptions au 02 32 29 13 65 ou par mail : mediatheque@leneuvebourg.fr

LES 8 ET 15 JUILLET

Tournois de jeux en réseaux : league of legends



C'est devenu traditionnel, des jeunes se retrouvent pour s'affronter amicalement et en équipe à des tournois de jeux en réseaux pendant les vacances scolaires. Pour y participer : s'inscrire auprès de l'animateur de l'EPN, ne pas oublier si on est mineur et non adhérent à la Médiathèque une autorisation parentale et penser à son repas du midi.

Pour tous renseignements s'adresser à la Médiathèque du Neubourg : 02 32 29 13 65

DIMANCHE 10 JUILLET

Fête du cheval à Canappeville

Sortie avec Le Petit Glaneur
Renseignements : 06 36 03 92 22 ou le-petit-glaneur@hotmail.com

MARDI 12 JUILLET

Athlétisme : 3^e Soirée Neubourgeoise

Voir au 6 juillet

MARDI 12 JUILLET

Sortie Base de Loisirs Brionne

Avec Le Petit Glaneur
Rendez-vous place de la Gare du Neubourg
Renseignements : 06 36 03 92 22 ou le-petit-glaneur@hotmail.com

LE 13 ET 14 JUILLET



Marché du soir, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et jeux gonflables
Voir page 11

MARDI 19 JUILLET

Don du sang

10h30-13h et 15h-18h30
Salle du Haut-Phare

MARDI 19 JUILLET

Marche Parc Parissot à Beaumontel

Avec Le Petit Glaneur
Rendez-vous place de la Gare du Neubourg à 14h
Renseignements : 06 36 03 92 22 ou le-petit-glaneur@hotmail.com

MERCREDI 20 JUILLET

Visite de jardins de particuliers

Organisée par le club des Jardiniers de France du Neubourg et de sa Région. Rendez-vous place du Vieux Château, co-voiturage possible.
Renseignements et inscriptions : 02 32 35 08 18 ou sur jdfleneubourg27@hotmail.fr

DU 25 JUILLET AU 15 AOÛT

La Médiathèque du Neubourg sera fermée.

RÉOUVERTURE LE 16 AOÛT À 16H30

août

SAMEDI 6 AOÛT

Visite château et marche au lac avec Pique-Nique à Fontaine la Sôret Avec Le Petit Glaneur - Rendez-vous place de la Gare du Neubourg
Renseignements : 06 36 03 92 22 ou le-petit-glaneur@hotmail.com

LUNDI 8 AOÛT

Visite de jardins de particuliers/ de verger fruitier

Organisée par le club des Jardiniers de France du Neubourg et de sa Région. Rendez-vous place du Vieux Château, co-voiturage possible.
Renseignements et inscriptions : 02 32 35 08 18 ou sur jdfleneubourg27@hotmail.fr

LUNDI 15 AOÛT

Barbecue à Marbeuf

Avec Le Petit Glaneur
Renseignements : 06 36 03 92 22 ou le-petit-glaneur@hotmail.com

MARDI 23 AOÛT

Don du sang

10h30-13h et 15h-18h30
à la Salle du Haut-Phare

MERCREDI 24 AOÛT

Anniversaire de la Libération du Neubourg

18h à la Croix Verte

LUNDI 29 AOÛT

Concours des maisons fleuries

Passage du jury

septembre

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Forum des Associations

Voir page 11

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Grand déballage à « La Fringue Halle »



De 9h à 12h30 et de 14h à 17h, Croix-Rouge
Renseignements : 02 32 35 97 88

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Foire à tout

organisée par le Comité de Jumelage Le Neubourg-Gillingham
De 8h à 18h à l'Allée du Champ de Bataille au Neubourg. Restauration, buvette, manège. Parking gratuit.

Des permanences se tiendront fin août pour la réservation des emplacements.
Renseignements : sur le site jumelageleneubourg.fr ou au 06 45 14 69 82

agenda

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Pétanque : Challenge

Organisé par l'Amicale Neubourgeoise de Pétanque. Terrain du Haut-Phare
Renseignements : 06 81 11 75 45

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

Festival du cerf-volant Dieppe

Avec Le Petit Glaneur
Renseignements : 06 36 03 92 22 ou le-petit-glaneur@hotmail.com

DU 10 AU 11 SEPTEMBRE

Tennis : Tournoi TMC Dames de NC à 30/1

Organisé par le Club de Tennis du Neubourg. 10€ par participants
Rens. : le-neubourg-tennis@orange.fr ou jeremyreg@gmail.com ou www.club.fft.fr/tennisclubneubourg

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

Au temps de l'Impressionnisme dans le parc du Vieux Château

par les Jardiniers de France, du Neubourg et de sa région. Labellisé « Festival Normand Impressionniste »
De 11h à 18h : Déjeunez sur l'herbe, apportez votre pique-nique et accessoires, la nappe et l'apéritif normand sont offerts.

Venez nombreux costumés fin XIX^e siècle : gens des villes / gens de la campagne (ombrelle, robe à fleurs, chapeau, casquette, gilet, polo rayé, etc.) Journée festive et participative. Animations champêtres, folklore normand, musiciens (accordéon...), tableau vivant, jeux traditionnels ...
Renseignements : 02 32 35 08 18 ou sur jdfneubourg27@hotmail.fr

SAMEDI 17 ET

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine

Voir page 10

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Sortie à Etréat

L'Amicale ACPG-CATM du Neubourg et l'Association cantonale ACPG-CATM, organisent une sortie à Etréat. Déjeuner animé au restaurant du casino avec un spectacle haut en couleurs : danseuses, plumes et paillettes tout au long de cet après-midi festif et face aux célèbres falaises.

Les adhérents, membres, sympathisants sont invités à s'inscrire auprès de : Daniel Duru en téléphonant au 02 32 35 07 45 qui leur fournira tous les renseignements, ou par mail : daniel.duru@orange.fr.
Les personnes extérieures seront les bienvenues dans la limite des places disponibles et par ordre d'inscription.

SAMEDI 17 ET

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Marche

avec les Randon'eurs du Plateau du Neubourg.
Week-end dans le Cotentin
Renseignements : 06 84 24 24 92

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Visite Manoir du Val Saint Aubin le Guichard

Avec Le Petit Glaneur.
Rendez-vous place de la Gare du Neubourg
Renseignements : 06 36 03 92 22 ou le-petit-glaneur@hotmail.com

JEUDI 22 SEPTEMBRE

Visite de verger d'amateur



(200 variétés de fruits à couteau)

et dégustation de variétés de pommes.

Quelle variété choisir selon leurs usages ?

Par les Jardiniers de France, du Neubourg et de sa région.

14h, place du Vieux Château.

Co-voiturage possible.

Renseignements et inscriptions :

02 32 35 08 18 ou sur jdfneubourg27@hotmail.fr

DU 24 AU 26 SEPTEMBRE

Tennis : Tournoi Babolat Tour de NC à 30/1

Organisé par le Club de Tennis du Neubourg - 15€ par participant.
Renseignements : le-neubourg-tennis@orange.fr ou jeremyreg@gmail.com ou www.club.fft.fr/tennisclubneubourg

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Marche dominicale : Nettoyons la nature

organisé par K'Dance du Neubourg
Rendez-vous à 9h30, salle rue Bioche
Marche amicale en nettoyant nos rues et chemins de promenades. Entrée libre
Rens. : 06 70 59 39 37 ou sur kdanceduneubourg27@gmail.com
www.k-dance.e-monsite.com
06 70 59 39 37

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Atelier informatique : acheter sur internet

omment reconnaître un site de confiance, les moyens de paiement, e-carte bleue.
De 18h à 20h à la Médiathèque
Renseignements : 02 32 29 13 65

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Loto

au profit de l'Association des Anciens Travailleurs. Nombreux lots à gagner.
20h à la Salle du Haut Phare
Renseignements : 02 32 35 26 80

BB lecteurs

(de 9 mois à 3 ans) à la Médiathèque du Neubourg à 9h30 : les samedis 1^{er} octobre, 5 novembre, 3 décembre et 7 janvier. Atelier gratuit.

octobre

JEUDIS 6 ET 13 OCTOBRE

Atelier informatique : Virus, se protéger d'internet



Virus, malware, spyware, Worms, trojan ?

Quel antivirus payant/gratuit choisir ?

Comment se protéger sur internet ?

De 9h30 à 11h30 à la Médiathèque

Renseignements : 02 32 29 13 65

VENDREDI 7 OCTOBRE

Concert Chœur d'Hommes de Rouen et Seine Résonances

Voir page 12

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 OCTOBRE

Salon des Antiquaires

De 9h30 à 19h, Salle du Haut-Phare

DIMANCHE 9 OCTOBRE

Marche avec les Randon'eurs du Plateau du Neubourg - Jouy sur Eure
Renseignements : 06 84 24 24 92

DIMANCHE 9 OCTOBRE

Sortie Champignons

A 10h dans le massif boisé du Champ de Bataille.
Rendez-vous sur le parking au bout de l'avenue du Champ de Bataille.
Tarifs : Adulte 2€ / Enfant 1€ / Gratuit - 6 ans
Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme.

SAMEDI 15 OCTOBRE

Les Automnales Champignons et Biodiversité Martot

Avec Le Petit Glaneur. Rendez-vous place de la Gare du Neubourg
Renseignements : 06 36 03 92 22 ou le-petit-glaneur@hotmail.com

DU 15 OCTOBRE AU 15 DÉCEMBRE

Exposition de Véronique Constant

Au Musée sur le thème « Zoo de Douai »

SAMEDI 15 OCTOBRE

Soirée Téléthon : Pièce de théâtre

sur fond des années 50

Salle du Haut Phare à 20h30

La vie s'écoule paisiblement dans la « pension aux chansons » dirigée en main de maîtresse par Madame Jacqueline, quand arrive un aviateur américain en quête de sa passion de jeunesse : la jeune et jolie Sylvie connue pendant la guerre... Cette comédie musicale est prétexte à redécouvrir des chansons de Luis Mariano, de Charles Trénet ou d'Yves Montand, entre autres.

Le spectateur est largement invité à chanter pour partager un moment de convivialité. Claville en Scène et Ivillle Culture Loisirs (12 amateurs) s'unissent pour vous faire vivre un bond en arrière de 56 ans dans le cadre du Téléthon.

Réservations dès le 15 septembre

02 32 35 22 22 ou 02 32 34 90 87

DIMANCHE 16 OCTOBRE

Marche et Course au profit de la Recherche contre le Cancer du Sein



Organisées par les Rubans Roses
De 14h à 17h, Centre-ville du Neubourg
Rens. 06 84 05 00 38

VENDREDIS 21 ET 28 OCTOBRE

Tournoi - League of Legends

Tournoi spécialement prévu pour les jeunes pendant les vacances scolaires
Pour tous renseignements s'adresser à la Médiathèque du Neubourg :
02 32 29 13 65

SAMEDI 22 OCTOBRE

Marché au foie gras

De 9h30 à 12h30, Place du Vieux Château

SAMEDI 22 OCTOBRE

Marche avec les Randon'eurs du Plateau du Neubourg - Assemblée Générale
Renseignements : 06 84 24 24 92

MARDI 25 OCTOBRE

Don du sang

10h30-13h et 15h-18h30

à la Salle du Haut-Phare

MERCREDI 26 OCTOBRE ET

MERCREDI 2 NOVEMBRE

K'Dance du Neubourg

CHANGEMENT POUR

LES STAGES DE DANSE :

Le mercredi 26 octobre et

le mercredi 2 novembre

Stages de danse

1h30 de cours d'initiation pour 10€.

Salle extérieure de l'hôpital

du Neubourg (à gauche de la chapelle)

Renseignements et inscriptions

par mail :

kdanceduneubourg27@gmail.com.

VENDREDI 28 OCTOBRE

« Soirée Pyjamas » pour les 4/8 ans

De 19h30 à 20h30 à la Médiathèque
Histoires, jeux sont au rendez-vous.
Pour clôturer cette soirée un verre de lait chaud et des biscuits seront offerts, avant de rentrer pour aller se coucher (sans oublier de se brosser les dents). Les doudous et les oreillers sont les bienvenus !

Animation gratuite.

Tenue « exigée » : le pyjama.

Inscription obligatoire à la

Médiathèque ou au 02 32 29 13 65.

JEUDI 3 NOVEMBRE

Atelier information : organiser, sauvegarder ses photos

Fini les images perdues et les dossiers que l'on ne sait plus où ranger.

De 9h30 à 11h30 à la Médiathèque

Renseignements : 02 32 29 13 65

novembre

SAMEDI 5 NOVEMBRE

Concerts de chorales, Chanteraine Université Populaire

20h30 à l'église Saint-Paul

SAMEDI 5 NOVEMBRE

Athlétisme

Assemblée Générale et repas organisés par le NAC. Salle du Haut Phare
Renseignements : 02 32 35 25 98

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

Thé dansant

organisé par l'ACPG- CATM
De 14h à 19h, Salle du Haut-Phare.
Orchestre Duo Lacroix

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative Armistice 1918

10h, Monument aux morts

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Banquet des Anciens combattants

organisé par l'ACPG- CATM
12h30, Salle du Haut-Phare
Renseignements : 02 32 35 30 84

SAMEDI 12 NOVEMBRE

Marché au foie gras

De 9h30 à 12h30, Place du Vieux Château

SAMEDI 12 NOVEMBRE

Troc'O plantes d'automne



Par le club des Jardiniers de France du

Neubourg et de sa région.

A 14h30, place du Château.

Renseignements au 02 32 35 08 18

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 NOVEMBRE

Foire aux arbres

Organisée par la Ville du Neubourg
Avec la présence le dimanche des Jardiniers de France pour conseils en jardinage, ateliers enfants, exposition de collections de pommes (200 variétés).
Identification de vos fruits.

JEUDI 17 NOVEMBRE

Le carrefour Rural

en partenariat avec le lycée Agricole projetera un film durant la Semaine de la Solidarité Internationale (SSI) avec débat à la suite, à 20h30 au cinéma le Viking.

DU 18 AU 20 NOVEMBRE

Vente artisanale équitable

organisée par les Artisans du Monde (A.D.M.). De 10h à 19h, dans les locaux du carrefour rural (6 rue du Verdun)

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Journée Québécoise

avec Musiciens et danseurs folk.
Repas animé, organisé par l'association des Anciens Travailleurs. Départ de l'Office du tourisme en car vers Mucedent. Un bon moment à passer dans l'ambiance et la convivialité du Québec.
Participation tout compris 80€ par personne (inscript. avant le 15 septembre)
Renseignements : 02 32 35 26 80

VENDREDIS 18 ET 25 NOVEMBRE

Logiciels et outils informatiques

Gratuit ? Payant ? Libre ?

Quels sont les logiciels indispensables pour son ordinateur et pour un bon fonctionnement.
De 18h à 20h à la Médiathèque
Renseignements : 02 32 29 13 65

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Cyclisme

Assemblée Générale et repas organisé par l'UVN. Salle du Haut-Phare
Renseignements : 06 72 91 25 82

VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 NOVEMBRE

Collecte d'automne

Banque Alimentaire auprès des grandes surfaces
Renseignements : 02 32 35 97 88

JEUDI 24 NOVEMBRE

Mois du film documentaire

La Médiathèque du Neubourg participe à cette manifestation nationale en partenariat avec la ville du Neubourg et la Médiathèque Départementale de l'Eure. Elle vous invite à la projection gratuite d'un documentaire en présence du réalisateur le jeudi 24 novembre à 20 heures au Cinéma Le Viking. Le pot de l'amitié clôturera la soirée.

Entrée gratuite. Renseignement au 02 32 29 13 65

SAMEDI 26 NOVEMBRE

Principes de taille de formation des jeunes fruitiers à noyau.

Par le club des Jardiniers de France du Neubourg et de sa région.

14h place du Vieux Château.

Renseignements au 02 32 35 08 18.

décembre

JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE

Atelier information : acheter sur internet

Comment reconnaître un site de confiance, les moyens de paiement, e-carte bleue.

De 9h30 à 11h30 à la Médiathèque

Renseignements : 02 32 29 13 65

VENDREDIS 2 ET 9 DÉCEMBRE

Réseaux sociaux et protections des données

Le respect de la vie privée est mis à mal par les réseaux sociaux, les moteurs de recherche et la publicité intrusive. Apprenez à vous protéger et à contrôler la diffusion d'informations personnelles.

De 18h à 20h à la Médiathèque

Renseignements : 02 32 29 13 65

DU 2 AU 3 DÉCEMBRE

Téléthon

Avec la participation des associations du Neubourg
Renseignements et propositions de participation : 02 32 34 90 87

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Vente exceptionnelle

sur les thèmes de la Fête et du ski
« A la Fringue Halle », Croix Rouge.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Marché au foie gras

De 9h30 à 12h30, Place du Vieux Château

LUNDI 5 DÉCEMBRE

Cérémonie Commémorative

Hommage aux combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc
18h, Monument aux morts

JEUDI 8 DÉCEMBRE

Loto au profit du téléthon

organisé par l'Association des Anciens Travailleurs Le Neubourg-Vitot
De 14h à 18h à la résidence Turmel
Renseignements 02.32.35.26.80

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

Soirée Contes

A 20h à la Médiathèque.
A partir de 9 ans. Entrée gratuite.
Renseignements : 02 32 29 13 65

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

« Soirée Pyjamas » pour les 4/8 ans



De 19h30 à 20h30 à la Médiathèque
Histoires, jeux sont au rendez-vous.
Pour clôturer cette soirée un verre de lait chaud et des biscuits seront offerts, avant de rentrer pour aller se coucher (sans oublier de se brosser les dents). Les doudous et les oreillers sont les bienvenus !

Animation gratuite.

Tenue « exigée » : le pyjama.

Inscription obligatoire à la

Médiathèque ou au 02 32 29 13 65.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Spectacle pyrotechnique de Noël

17h45, Rue des remparts. Voir page 13

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Messe de minuit Chœur Végé

Voir page 12

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

Marché de Noël

organisé par K'Dance du Neubourg
De 10h à 17h30 à la salle du Haut Phare
Entrée libre

Rens. : 06 70 59 39 37 ou sur kdanceduneubourg27@gmail.com
www.k-dance.e-monsite.com
06 70 59 39 37

MARDI 20 DÉCEMBRE

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,
l'opposition dispose d'un espace d'expression dans le magazine municipal.
Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.
De même, les fautes d'orthographe ou de syntaxe ne font pas l'objet de corrections.

Ensemble pour Le Neubourg

Au moment où nous écrivons cet article, nous sommes conscients du mécontentement de certains Neubourgeois. Cette colère que nous comprenons, ne doit pas être dirigée contre un homme mais contre la politique économique que mène la majorité actuelle. Nous devrions plutôt dire une non politique. Depuis le début, nous vous avons fait part de notre inquiétude de ne voir aucun projet pour l'avenir de notre ville.

Les municipalités précédentes avaient, par exemple, fait des projets autour du logement, les constructions récentes et celles qui sont en cours en sont la preuve. Et nous devons les remercier d'avoir su anticiper pour répondre à une demande croissante de logements. Etait en cours, une réflexion sur les activités économiques de notre ville : redynamiser le centre ville et proposer de nouvelles activités commerciales pour compléter celles proposées. Cela devait se faire à la place des jardins familiaux. L'attractivité de la ville aurait été

plus forte et chacun aurait trouvé au Neubourg ce qu'il avait besoin. Nous aurions voulu pouvoir dire que ce projet était en somme il mais nous craignons qu'il soit complètement abandonné. Personne dans la majorité actuelle n'est capable de monter et de suivre un dossier d'une telle importance. Il vous sera répondu que c'est de la compétence de la Communauté de Communes. Certes, mais cela n'empêche pas d'avoir des ambitions pour sa ville et de proposer plutôt que de subir des décisions qui ne sont pas toujours adéquates pour nous. Qui peut savoir ce qui est bon pour Le Neubourg, si ce n'est les Neubourgeois ?

Soyons vigilants. La Communauté de Communes a émis l'idée d'implanter une déchetterie à l'entrée de notre ville, celle qui est en fonction n'étant plus aux normes. Quelle belle vitrine pour Le Neubourg ! Ce serait une première en France, normalement elles sont implantées loin des habitations et de la vie d'une ville. Une majorité d'élus était contre mais le sera-t-

elle jusqu'au bout ? L'avis des Neubourgeois sera-t-il pris en compte ? L'achat d'un terrain a été budgétisé pour 2016 mais lors du conseil municipal du 25 avril, personne n'a su (ou voulu) dire de quel terrain il était question.

Comme vous l'avez compris, notre préoccupation est de savoir quel sera l'avenir de notre ville. Nous voyons autour de nous des villes, de la même importance que le Neubourg, qui se meurent. Alors réagissons pour que Le Neubourg reste une ville dynamique et attractive ! Si vous êtes intéressés pour travailler ensemble sur le futur de notre ville, vous pouvez rejoindre notre groupe « Ensemble pour le Neubourg ».

Les beaux jours arrivant, les grandes vacances aussi, nous vous souhaitons d'en profiter pleinement.

ENSEMBLE POUR LE NEUBOURG

Le Neubourg bleu marine

Neubourgeoises, Neubourgeois,
Nous voilà au tiers de la mandature !!!
Osons dire la vérité

- On nous avait promis de ne pas augmenter les taxes !!! Nous avons appris par le biais de la presse locale que la taxe Ordures Ménagères augmentera de 2% !!! Nous demandons aux élus de la Communauté des Communes d'arrêter de prendre les habitants du Neubourg pour des vaches à lait !!!

- Débat d'orientation budgétaire : on apprend que les charges personnelles ont explosé depuis 2012 de 22 %

- De la même façon les achats et charges externes par habitant de la commune sont extrêmement élevées, 53% plus élevées

que la moyenne départementale. Certes vous subissez un report de 400 000 Euros de l'exercice 2012 mais nous vous rappelons qu'il est assez simple pour vous de remettre vos difficultés sur le dos de la majorité précédente alors que vous étiez adjointe dans cette même majorité. Les problèmes d'aujourd'hui sont les conséquences de vos erreurs d'hier.

- Sécurité : Malgré les caméras de protection, nous avons appris que des cambriolages ont eu lieu dans notre ville !!! Pourquoi ne pas mettre des caméras en centre-ville pour surveiller nos commerces ? Face à ce fléau, les pouvoirs publics locaux et nationaux ne réagissent pas. Le laxisme judiciaire, mise en place sous Sarkozy et

accentué par les lois Taubira est la principale cause de cette insécurité grandissante.
- Braderie du 8 mai 2016 : Nous remercions les signataires de la pétition sur la démission de l'adjoint au maire. Nous nous réjouissons que la majorité organise une rencontre avec les commerçants pour « dynamiser le centre-ville » Merci à Madame le Maire de mettre nos solutions en place. Nous demandons de recréer un dialogue entre les commerçants et les élus. Dynamiser un centre-ville est un axe majeur pour tout le monde.

JEAN-BAPTISTE MARCHAND
ET JEAN-LUC BRASTEL
leneubourgbleumarine@gmail.com
06 47 11 15 80

EurêKA ! La Conciergerie Jerrycan



EurêKA! : Voilà le nom d'une conciergerie privée sans équivoque ! Destinée à simplifier votre quotidien et à contribuer à votre bien-être, cette entreprise créée en octobre 2015 est tenue par Marilyn Marais. Basée sur une relation de confiance et de bienveillance, elle souhaite proposer ses services aux particuliers et entreprises du plateau du Neubourg. Chez vous : enfants, maison, voiture, repas, linge, livraisons de courses... En votre absence : surveillance du domicile, intendance de résidence secondaire, animaux... A distance, pour toutes vos démarches administratives et commerciales : prise de rendez-vous, réservation, gestion du courrier... A vos côtés pour l'organisation d'événements, loisirs, tourisme, voyages... Services aux professionnels : gestion administrative, commerciale et marketing, coordination, organisation d'événements, accueil téléphonique externalisé...

Transmettez votre demande par sms, mail, téléphone ou par internet.
Tél. 06 68 32 00 71. Contact de 9 h à 19 h du lundi au vendredi. contact@eurekaconciergerie.fr - www.eurekaconciergerie.fr www.facebook.com/eurekaconciergerie



Un nouveau magasin de prêt à porter et accessoires pour homme s'est implanté sur le Neubourg depuis le 23 avril. Une bonne nouvelle pour les messieurs !

Isabelle Pépin, originaire de Venon est la gérante de ce nouveau commerce. Après avoir passé 8 années dans la vente pour un grand magasin de mobiliers et décorations suédois, cette dernière a souhaité changer d'orientation et se diriger vers un commerce de proximité. Vous pourrez donc y trouver des vêtements à la fois décontractés et habillés : costumes, vestes, jeans français, chemises en lin, cravates ... le tout, dans une ambiance « industrielle ». Palettes de bois, tuyaux en métal, robinets y sont présents, rappelant ainsi le côté masculin.

N'hésitez pas à vous y rendre et à découvrir cet univers !
49, rue Dupont de l'Eure
Tél. 02 77 12 42 56
Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h, le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 12h30.
Fermé le lundi.

Lady's Gwen



Gwenaëlle Dubus est propriétaire d'un nouveau magasin nommé *Lady's Gwen*, ouvert depuis le 12 avril 2016. Celui-ci remplace désormais l'Atelier de Camille, rue du Général-de-Gaulle. Cette jeune femme originaire de l'Eure a souhaité se reconvertir professionnellement pour monter ce projet qui lui tenait à cœur : exploiter un magasin de lingerie sexy et d'accessoires coquins. Une nouveauté sur notre territoire !

L'objectif de « *Lady's Gwen* » est de donner du plaisir aux couples en leur proposant de la lingerie fine et des accessoires de séduction à prix raisonnable. La propriétaire insiste sur le fait que son magasin « n'est pas un sexe shop, mais un commerce beau et soft qui peut servir pour des occasions particulières comme un anniversaire de Mariage ». Gwenaëlle Dubus propose également des réunions « soirées lingerie » sur rendez-vous.

34, rue du Général-de-Gaulle
Tél. 06 28 79 64 24
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 12h15 (sauf le mercredi jusqu'à 13h) et de 15h à 19h.

Au Grenier du Neubourg

Un nouveau magasin de brocante et d'antiquités a ouvert ses portes le 12 mars dernier sur le Neubourg. Deux personnes sont aux commandes : Mylène Ségura-Lefebvre et François Feuillet. Grands passionnés tous les deux, ces derniers vous accueilleront et vous conseilleront avec plaisir ! Vous pourrez y trouver des meubles, des bibelots, des tableaux, des tapis, des objets rétros, etc ...

Une nouvelle adresse sur le Neubourg à ne pas louper pour les amateurs de brocante et d'antiquités !



28 route de Beaumont
Ouvert du mardi au dimanche et les jours fériés de 14h30 à 18h30
Tél. 06 63 13 66 07
07 81 86 15 82

Victoire

Depuis le 19 Février 2016, Valérie Belley, originaire du Neubourg est gérante d'un nouveau magasin de prêt à porter féminin et d'accessoires de mode, intitulé : « Victoire » situé rue Octave-Bonnel. Une belle opportunité qui s'est présentée à Valérie Belley puisqu'elle est également gérante depuis 5 ans du magasin Bell'Ongle situé juste en face.

Une passion avant tout, Valérie Belley vous propose un style très actuel et des nouveautés tous les 15 jours. Vous pouvez suivre les dernières nouveautés sur le Facebook de « Victoire » : <https://www.facebook.com/Victoire-1513208712308762/>.

4 rue Octave Bonnel (rue piétonne) - Tél. 02 32 62 47 06
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h et le dimanche de 10h30 à 12h30. Fermé le lundi.





Distribution du colis de Noël à la Maison de retraite, le 7 décembre



Feu d'artifice de Noël, le 19 décembre



Pièce de théâtre : La Surprise, le 29 janvier



Avant-première « La vache », le 7 février



Jeux-concours lors du Festival du Dessin Animé, le 10 février



Concert Quatuor Varèse, le 3 mars



Comice Agricole, le 13 mars



Chasse aux œufs, le 26 mars



Repas des Aînés, le 17 avril



Conférence entomologie, le 21 avril



Pièce de théâtre : Pyjama pour six, le 23 avril



La nuit des Musées, le 21 mai



Rencontre avec Dominique Le Glou, le 26 mai